UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Le passage du monopartisme au multipartisme en commune Nyabihanga (1992-2012) : enjeux et stratégies

Ndayisenga, Mélance; Sous la direction de : Monsieur Pie Ndayishimiye

2016
UB, Faculté des lettres et sciences humaines
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1384

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

« LE PASSAGE DU MONOPARTISME AU MULTIPARTISME EN COMMUNE NYABIHANGA (1992-2012) : ENJEUX ET STRATEGIES »

Par

Mélance NDAYISENGA

Sous la direction de:

Monsieur Pie NDAYISHIMIYE

Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licencié en Histoire

Option : Science Politique

Bujumbura, Octobre 2016

Dédicace

A mes parents,

A mes frères et sœurs,

A toutes mes connaissances,

REMERCIEMENTS

Au terme de notre travail, nous saisissons cette opportunité pour présenter nos sincères remerciements à toute personne qui a contribué à son aboutissement.

Nos remerciements sont particulièrement adressés au directeur de mémoire NDAYISHIMIYE Pie pour nous avoir guidé dè s le commencement de ce travail, pour sa disponibilité, pour les échanges riches d'idées, de conseils et d'encouragement. Qu'il trouve ici notre sincère gratitude.

Nous remercions également nos parents pour leur contribution à notre éducation morale et intellectuelle.

A tous ceux qui nous ont enseigné, depuis l'Ecole Primaire, nous leur disons merci pour la formation qu'ils nous ont donnée.

Aux différentes personnes qui nous ont aidé pendant notre enquête pour la bonne collaboration et la facilitation à l'accès aux données relatives à leurs exploitations, nous disons merci.

Enfin, que toute personne ayant contribué de près ou de loin, à la réussite de ce travail se réjouisse de son aboutissement.

Sigles et abréviations

ADC : Alliance Démocratique pour le Changement

APRODEBA : Association des Progressistes Démocrates Barundi

BP : Burundi Populaire

BV : Bureau de Vote

CCB : Concorde des Citoyens du Burundi

CDP : Conseil des Patriotes

CEEAC : Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale

CENI : Commission Electorale Nationale Indépendante

CEPGL : Communauté Economique des Pays des Grands Lacs

CEPI : Commission Electorale Provinciale Indépendante

CNDD : Conseil national pour la Défense de la Démocratie

CNDD-FDD : Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Force de Défense de la Démocratie

DCE : Direction Communale de l'Enseignement

DNB : Démocratie Nationale du Burundi

EP : Ecole Primaire

FLSH : Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

FRODEBU : Front pour la Démocratie au Burundi

MPB : Mouvement Progressiste du Burundi

MRC : Mouvement de Rassemblement pour la réhabilitation du citoyen

MRB : Mouvement Rural du Burundi

MSD : Mouvement pour la solidarité et la démocratie

OBK : Organisation du Bassin de la Kagera

OTB : Office du Thé du Burundi

Op.cit. : Oeuvre déjà citée

PARSOCILIBRE : Parti socialiste libre du Burundi

PC : Parti Conservateur

PDC : Parti Démocrate Chrétien

PDR : Parti Démocrate Rural

PDJTB : Parti des jeunes travailleurs du Burundi

PEP : Parti de l'émancipation Populaire

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PP : Parti du Peuple

PR : Parti de la Réconciliation

PTB : Parti des Travailleurs du Burundi

RPA : Rassemblement Populaire Africain

RPB : Rassemblement Populaire du Burundi

RTB : Rassemblement des Travailleurs du Burundi

S.P : Science Politique

UHTTB : Union des Hutu, Tutsi et Twa du Burundi

UDP : Union Démocrate Paysanne

UNARU : Union Nationale Africaine du Ruanda-Urundi

UNB : Union Nationale du Burundi

UPRONA : Union pour le Progrès National

UPROHUTU : Union pour la Promotion des Hutu

URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques

VPM : Voix du Peuple Murundi

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Les partis politiques participants aux élections communales de 2010 43

Tableau 2 : Répartition des sièges au sein du conseil communal 46

Tableau 3 : Taux de participation des présidentielles de 2010 en commune NYABIHANGA 47

RESUME

La commune Nyabihanga un l'une des communes du Burundi qui ont connu le multipartisme. Dans notre travail, il est question d'identifier les facteurs explicatifs de la participation de sa population au multipartisme de 1992 à 2012.

En effet, le contexte sociopolitique de l'époque comme la domination de l'ethnie Tutsi dans plusieurs organes dirigeant de l'Etat et dans l'armée ainsi que l'idéologie politique du parti CNDD-FDD expliquent cette participation. De plus, les différentes crises qu'a connu le Burundi montrent que la population de Nyabihanga a adopté un comportement inattendu pendant les élections de 1993,2005 et celles de 2010. Les motivations de l'électorat et/ou ses spéculations particulières ainsi que les facteurs économiques tels que nous l'avons développé dans le dernier Chapitre constituent également les résultats de notre travail. Malgré ce passage du monopartisme au multipartisme, il se heurte à une lacune liée à l'adhésion massive de la population de la commune Nyabihanga au parti CNDD-FDD juste après les élections de 2010, ce qui est qualifié comme un retour au monopartisme.

Table de matières

Dédicace i

REMERCIEMENTS ii

Sigles et abréviations iii

Liste des Tableaux v

RESUME vi

Table de matières vii

INTRODUCTION GENERALE 1

I.CHOIX ET INTERET DU SUJET 3

II. PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES 4

III. DELIMITATION DU SUJET 5

IV. METHODOLOGIE DE TRAVAIL 5

V. ARTICULATION DU SUJET 6

VI. LES DIFFICULTES RENCONTREES 7

CHAPITRE I: CONCEPTS ET DEFINITIONS 8

A. Notion de parti politique 8

1. Définition d'un parti politique 8

2. Genèses des partis politiques 9

3. Rôle des partis politiques 10

B. Classification des partis politiques 13

1. Parti politique unique 13

2. Le pluralisme politique 14

3. Les systèmes de partis politique 16

a. Les systèmes compétitifs 16

b. Les systèmes non compétitifs 18

4. La typologie des partis politiques 18

a. Les partis de cadres 18

b. Les partis de masses 19

CHAPITRE II : DU MONOPARTISME AU MULTIPARTISME AU BURUNDI ET A NYABIHANGA 21

A. Vers la Démocratisation des Institutions au Burundi 21

1. La chute du communisme 21

2. Le sommet franco-africain de La Baule 24

3. La constitution de mars 1992 25

B. Retour du multipartisme et de la démocratie au Burundi 26

1. Le projet d'avenir du Parti UPRONA 27

2. Le projet d'avenir du parti FRODEBU 28

3. La défaite de l'UPRONA et la victoire du FRODEBU en 1993 30

4. Les leaders politiques en 1993 32

C. Participation et changement politique en commune Nyabihanga 35

1. Participation politique de la population de Nyabihanga 35

a. Rappel sur les élections de 1993 et celles de 2005 35

b. Regard sur les perspectives des projets d'avenir du CNDD-FDD 37

2. Changement politique en commune Nyabihanga 39

a. Les causes de changement d'un parti politique 39

b. Les enjeux 39

c. Les stratégies..... 42

D. La population de Nyabihanga et les élections de 2010 43

1. Liste des partis politiques participants aux élections communales de 2010 en commune Nyabihanga..... 43

a. Le processus électoral de 2010..... 44

b. Les élections communales de 2010..... 45

2. Répartition des sièges au sein du conseil communal 46

3. Les présidentielles de 2010 et les autres élections..... 47

CHAPITRE III. LES FACTEURS DETERMINANTS LE MULTIPARTISME EN COMMUNE NYABIHANGA 49

A. Contexte Socio-politique de l'époque 49

1. Le contexte social..... 49

2. Le contexte politique..... 54

B. L'idéologie politique du CNDD-FDD et les motivations de l'électorat à Nyabihanga 56

1. L'idéologie politique du Parti CNDD-FDD..... 56

2. Les motivations de l'électorat 58

C. Les facteurs économiques..... 59

CONCLUSION GENERALE 62

BIBLIOGRAPHIE 63

ANNEXES 69

INTRODUCTION GENERALE

Le Burundi a connu un régime monarchique pendant des siècles, de Ntare Rushatsi Cambarantama ± 1680 à Ntare Ndizeye Charles en 1966 à la suite d'un coup d'Etat républicain. Cette période sera suivie de l'institutionnalisation du parti unique par l'arrêté-royale 001/34 du 23 novembre 1966 portant acte de reconnaissance de l'Unité et Progrès National (UPRONA). Par contre, le cours d'histoire montre que depuis 1959-1966 le Burundi connaissait un régime de plusieurs partis politiques.

«*Le peuple exerce librement et démocratiquement sa souveraineté au sein du parti unique, Unité pour le Progrès National, UPRONA* », tel est l'article premier de cet arrêté-royale du mwami Ntare Ndizeye. Le Burundi venait d'entrer dans la mouvance africaine de parti unique.

Le Burundi restera dans ce système, jusqu'en 1992, date à laquelle une nouvelle constitution consacrant le multipartisme fût promulguée, après le sommet France Afrique de La Baule en 1990 qui invitait les pays Africains à adopter la démocratie dans leurs pays pour bénéficier de l'aide française.

De 1966 à 1993, le Burundi est sous des régimes militaires issus des coups d'Etats et qui se servent du parti unique comme un rempart pour organiser et diriger le peuple. On observe cependant en 1982 à une mise en place d'un parlement ; de même, les membres de ces trois régimes ne sont pas tous des militaires, il y a des ministres civils. Par la suite, les instruments des libertés publiques commenceront à se mettre en place. En 1991, la loi sur les manifestations publiques est promulguée; en mars 1992, une constitution pluraliste est mise en place; une loi sur les partis politiques promulguée la même année et des partis politiques furent aussitôt agréés.

Le 1er juin 1993, des élections libres et transparentes sont organisées et portent au pouvoir Monsieur Melchior Ndadaye, candidat du FRODEBU qui fut le premier président démocratiquement élu. Il fut assassiné après 100jours de règne et une guerre civile sans précédent s'en est suivie et durera 16 ans. Les derniers accords de cessez-le feu et d'arrêt définitif de la guerre seront signés en avril 2008 avec le FNL.

Le coup d'Etat du 25juillet 1996, viendra aggraver le calvaire du peuple burundais. Il sera par ailleurs, décrié par la communauté internationale qui le considérait comme une négation de valeurs démocratiques et le régime issu de ce coup d'Etat finira par accepter des négociations avec l'opposition sur pression de la même communauté internationale qui avait soutenu l'embargo économique contre le pays. La signature de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation, le 28 août 2000, en constitue le résultat positif.

L'Accord d'Arusha a conduit les protagonistes au partage du pouvoir fondé sur la légalisation des quotas ethniques dans toutes les institutions. Cet Accord d'Arusha prévoyait la fin des institutions de transition en octobre 2004. Par la suite, le parlement a adopté une constitution post transition le 17 septembre 2004.

En vertu de cette constitution inspirée largement de celle de mars 1992 et de l'accord d'Arusha du 28 aout 2000, les élections seront organisées de juin à Septembre 2005 et conduiront vers la fin des institutions de transitions en portant au pouvoir le parti CNDD-FDD, ancien mouvement rebelle.

I.CHOIX ET INTERET DU SUJET

Georges Burdeau définit le multipartisme comme « *un système politique qui caractérise un Etat où plus de deux partis ont une organisation et une influence suffisante pour que le fonctionnement des institutions en soit affecté* »[1].

Au Burundi comme partout ailleurs en Afrique où il y a eu des changements politiques, l'annonce du multipartisme a provoqué des comportements divers dans l'opinion.

L' analyse de ces comportements constitue l'objet de notre travail. Pour ne pas tomber dans des généralisations, nous nous sommes limités à la seule commune de Nyabihanga.

Le choix de cette commune a été motivé par deux raisons. D'abord, elle est ma commune d'origine ce qui rend facile mon travail de recherche dans un endroit bien connu. En suite, le souci de connaitre les facteurs explicatifs de la participation de sa population au multipartisme ainsi que le comportement qu'elle adopte face à cette participation. Cette étude pourrait intéresser pas mal de personnes car nous avons choisis une commune d'origine de Melchior Ndadaye Premier Président Démocratiquement élu, leaders du parti SAHWANYA FRODEBU mais, après sa mort, la majorité de la population de la commune de Nyabihanga est devenue membre du parti CNDD-FDD y compris la famille du défunt.

Notre étude porte sur le comportement ou l'attitude politique d'une population bien précise : celle de Nyabihanga.

[1] Boussaguet Laurie, *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris : presses de sciences 2004, p.375

II. PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES

Le tournant des années 1950 le début soixante marquent la période des indépendances des Etats africains. Le Burundi n'a pas croisé les bras pour emprunter la voie d'autres Etats africains à commencer par le Ghana sous l'égide de Kwame Nkrumah le 6 mars 1957. En effet, C'est en 1962 que le Burundi a accédé à son indépendance grâce au parti UPRONA du Prince Louis Rwagasore. Néanmoins, depuis l'arrêté-royale du 23 novembre 1966, l'UPRONA, un des partis politiques burundais devient le seul parti unique officiel. Cette période monopartite prend fin en 1992 où le Burundi s'est joint aux autres pays d'Afrique qui se sont lancés depuis 1990 à une période de la démocratisation des Etats africains après le sommet de la Baule. Pendant cette même période de 1992, une nouvelle constitution consacrant le multipartisme fut promulguée. Une compétition politique fut alors ouverte et plusieurs élections furent organisées.

Les premières élections dites « démocratiques » de 1993 sont gagnées par le FRODEBU avec Ndadaye Melchior à la tête de ce parti soutenu par les Hutus en général et les Tutsi acquis au changement.

La crise d'octobre 1993 qui a coûté la vie du Président Ndadaye et des milliers des burundais a engendré des violences à caractère politique et ethnique. Par la suite, il apparaitra des mouvements rebelles dont le CNDD-FDD devenu parti politique en janvier 2005 qui, par après, a gagné les élections de cette même année après avoir battu aux élections le FRODEBU.

Les deux grandes périodes historico-politique du Burundi à savoir la période monopartite et la période multipartiste nous permettent de nous poser pas mal de questions à savoir :

1. Quels sont les facteurs explicatifs de la participation de la population de Nyabihanga au multipartisme à partir de 1992 ?
2. Quelle est l'évolution du monopartisme en commune Nyabihanga et le comportement de la population locale face à ce changement ? Dans notre travail, nous allons essayer de répondre à ces interrogations en proposant les hypothèses suivantes :

- Le besoin du changement face au contexte socio-politique de la période monopartite serait explicatif du multipartisme au Burundi.
- L'adhésion massive de la population au parti présidentiel depuis 2010 qualifié comme le retour au monopartisme, serait liée non seulement à l'idéologie politique du CNDD-FDD mais aussi aux spéculations particulières basées sur les différentes crises qu'a connu le Burundi comme celle de 1965, 1969,1971, 1972, 1988 et de 1993.

III. DELIMITATION DU SUJET

Notre sujet se situe entre 1992 et 2012. En effet, l'année 1992 correspond à la borne inférieure et marque l'adoption de la constitution de 1992 consacrant le multipartisme au Burundi. De même, une loi sur les partis politiques est promulguée la même année et des partis politiques furent aussitôt agréés.

L'année 2012 qui est la borne supérieure correspond à la période pendant laquelle on a observé un comportement politique de la population de Nyabihanga liée à l'adhésion massive des populations de Nyabihanga au parti CNDD-FDD.

IV. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

En vue d'élaborer un travail concis et précis, nous allons confronter deux catégories de sources. Il s'agira entre autre des sources écrites d'une part et des sources orales d'autre part.

Pour les sources écrites, nous avons consulté les ouvrages généraux, les mémoires et thèses sur les questions politiques du Burundi, les journaux nationaux et internationaux ; publics ou privés, les rapports, les archives et les écrits élaborés par les partis politiques du Burundi.

Quant aux sources orales, nous avons fait des enquêtes sur terrain à travers toute la commune de Nyabihanga. Nous avons également demandé des informations à ceux qui sont en dehors de la commune et résidant principalement à Bujumbura. tous cela dans le but de recueillir assez des informations nécessaires en vu d'une élaboration d'un travail concis et précis.

V. ARTICULATION DU SUJET

Notre travail de recherche comporte trois chapitres.

En effet, «Concepts et définitions » est le premier chapitre. Ce dernier relate les significations des différents concepts.

Dans le deuxième chapitre de ce travail, nous avons fait une analyse critique en vue d'identifier les différents changements politiques depuis les élections de 1993 jusqu'aux élections de 2010. Dans cette même rubrique « *Du monopartisme au multipartisme»,* nous avons également étudié l'attitude et le comportement de la population de la commune Nyabihanga après les élections de 2010.

Le troisième qui est dernier chapitre analyse les causes principales justifiant l'adhésion massive des populations au multipartisme au Burundi en général et en commune Nyabihanga en particulier ; d'où « Les facteurs déterminants le multipartisme en commune Nyabihanga».

VI. LES DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés rencontrées ont été liées au retard et à l'indisponibilite de certains cadres détenteurs de certaines sources écrites.

Les autres difficultés auxquelles nous nous sommes heurtées sont liées à la réticence de certains de nos informateurs, une réticence due au climat politique malsain entre le parti au pouvoir et les partis de l'opposition pendant la période de notre enquête. Certains avaient tendance à nous qualifier d'espion n'eut été l'accord des autorités administratives.

CHAPITRE I: CONCEPTS ET DEFINITIONS

A. Notion de parti politique

1. Définition d'un parti politique

Un parti politique est une organisation politique qui cherche à influencer une politique gouvernementale en nommant ses propres candidats et en tentant d'obtenir des mandats politiques[2].

Selon l'Encyclopédie politique[3] le mot*« parti »* trouve son origine dans l'expression *« pars, partis »* qui signifie *« portion, partie, part »* en français.

Hans KELSEN définit les partis politiques comme *« des formations qui groupent des hommes de même opinion pour leur assurer une influence véritable sur la gestion des affaires publiques ».*

Pour François GOGUEL, ce ne sont pas que des idées qui sont mises en avant dans les partis politiques, il y a aussi l'intérêt des membres. Ainsi, pour lui, *"Un parti est un groupement organisé pour participer à la vie politique en vue de conquérir, partiellement ou totalement le pouvoir et d'y faire prévaloir les idées et les intérêts de ses membres".*

Plus généralement, la notion de parti politique possède deux définitions. La première d'ordre idéologique et est presque synonyme de faction. Il s'agit pour reprendre les termes de Benjamin Contant, d'une réunion d'hommes qui professent la même doctrine politique.

La seconde d'ordre institutionnel, le tient pour un élément essentiel du jeu démocratique. Elle consiste à savoir le parti politique en tant que forme politique, structure d'organisation de la démocratie.

[2] Dictionnaire petit Larousse, paris, cedex 06 édition 1991 p.713
[3] Ratier, (E.), *Encyclopédie politique*, Faits & Documents, Paris 1992, p.972

Selon Lapalombara et Weiner, un parti politique est « *une organisation durable, agencée du niveau national au niveau local, visant à conquérir et à exercer le pouvoir, et recherchant à cette fin le soutien populaire* »[4]

Un parti politique est un groupe de personnes qui partagent les mêmes intérêts, les mêmes idées et qui s'associent dans une organisation ayant pour objectif de se faire élire, d'exercer le pouvoir et de mettre en œuvre un projet politique ou un programme commun.

Au Burundi en général et en commune Nyabihanga en particulier, un parti politique se définit en partant de l'article 2 de la loi n° 1/16 du 10 septembre 2011 portant révision de la loi n° 1/006 du 26juin 2003 portant organisation et fonctionnement des partis politiques. Cet article est stipulé ainsi:

> *« Un parti politique est une association sans but lucratif dotée de la personnalité civile et regroupant des citoyens autour d'un projet de société démocratique fondé sur l'unité nationale, avec un programme politique distinct, aux objectifs précis, dicté par le souci de servir l'intérêt général et d'assurer l'épanouissement de tous les citoyens »*[5].

L'objectif de gouverner distingue les partis politique d'autres organisations comme les groupes de pression, les corporations ou les syndicats.

2. Genèses des partis politiques

Les partis politiques, au sens moderne du terme, sont relativement récents. Ils ont fait leur apparition dans la première moitié du 19ème siècle notamment aux Etats-Unis en 1830 et en Angleterre en 1832, avec la réforme électorale. Vers la fin du 19ème siècle et au début du vingtième siècle, ils se sont généralisés.

[4] SCHWARTZENBERG, R.G., *Sociologie politique*, Paris, Edition, Mont Chrétien. 1988, p.397
[5] Article2 de la loi n° 1/16 du 10 septembre 2011 portant révision de la loi n° 1/006 du 26 juin 2003 portant organisation et fonctionnement des partis politiques.

L'émergence des partis politiques tout comme l'institutionnalisation du pouvoir fut le fruit d'une longue évolution historique.

Dans les pays occidentaux, les partis politiques sont issus de la démocratisation des techniques et des sociétés. Ils sont nés également avec l'extension du suffrage populaire.

Selon DUVERGER, les partis politiques sont nés et se sont développés en même temps que les procédures électorales et parlementaires. Ils sont apparus d'abord sous forme de comités électoraux, chargés à la fois de donner à un candidat le patronage de notabilités et de réunir les fonds nécessaires à la campagne[6].

En France par exemple, c'est au terme d'un long processus que le mot « parti » en vient à la fois le courant politique et sa structure interne, alors qu'auparavant ce mot revoyait seulement à un courant d'opinion comme dans l'expression « parti républicain ». Le premier des partis politiques (le parti radical) est né avec le XX^{ème} siècle en 1901. C'est donc une structuration tardive, qui n'a pas pu s'opérer pendant le XXème Siècle. On assiste alors à l'avènement de véritables organisations à vocation nationale, qui sont en lutte pour accéder au pouvoir et représenter les électeurs.

Il faut comprendre qu'en Afrique, les partis politiques ont vu le jour avec le mouvement de la décolonisation.

3. Rôle des partis politiques

Les partis politiques selon le philosophe français Montesquieu constituent des structures intermédiaires établissant le lien entre le système politique et la société civile. Ils ont pour mission d'agréger les intérêts sociaux et donc de permettre leur expression et leur prise en compte par le pouvoir. Dans le sens

[6] DUVERGER M., *Sociologie politique*, paris. PUF 1973 p.209

inverse, les partis politiques ont pour fonction de répercuter la volonté du gouvernement vers le peuple.

Dans la conception de Montesquieu inspirée du modèle politique anglais, les partis politiques seraient idéalement au nombre de deux. L'un défendrait des positions conservatrices tandis que l'autre proposerait un programme de changement, appelé programme progressiste[7].

Ainsi, au travers du jeu "majorité par opposition", les partis favoriseraient le maintien d'une certaine dynamique politique et permettraient d'écarter tout risque du mobilisme[8].

Les partis politiques possèdent une organisation juridique fondée sur les statuts qui indiquent les orientations idéologiques, les objectifs, les grands principes de son fonctionnement, l'organisation de sa direction et les règles de la désignation et de remplacement de ses dirigeants.

Dans le cas d'élection à la proportionnelle, les partis politiques jouent un rôle important dans la constitution des coalitions. Celles-ci ont pour effet de créer des groupes très larges recouvrant des problématiques pouvant être très variées qui sont rendu artificiellement indépendantes.

L'étude de la naissance et de la consolidation des jeunes démocraties permet aux chercheurs d'analyser la place des partis dans le processus de consolidation d'un système démocratique[9].

Quoi qu'il en soit, on ne voit pas clairement le rôle joué par les partis politiques burundais soit pour la promotion de la démocratie, soit pour la consolidation de

[7] NIMUBONA, J., Cours d' Institutions et doctrines politiques, dispensé en 2ème Licence/ Histoire/ SCIENCE POLITIQUE Année académique 2012-2013.
[8] *Idem*
[9] Ph. C. SCHMITTER, Intermediaries in the consolidation of néo-democracies: the role of parties, associations and movements. Barcelona.institut de sciencies politiques i socials. 1997(workingpapers) pp10-11

la paix ou le développement du pays alors que dans leurs obligations, il est stipulé à l'article 22 de la loi sur les partis politiques burundais que:

> *«Les partis politiques doivent mettre en avant la promotion et la protection des droits fondamentaux de la personne humaine, la promotion d'un Etat de droit fondé sur la loi, le respect et la défense de la démocratie, l'intégrité du territoire et la souveraineté nationale, les droits et libertés individuels et collectifs, ainsi que la proscription de l'intolérance, de l'ethnisme, du régionalisme, de la xénophobie et recours à la violence sous toutes ses formes»*[10].

Selon cette même loi sur les partis politiques du Burundi, les partis politiques sont tenus de promouvoir la cohésion du peuple burundais à travers un engagement sans équivoque de lutter contre le génocide, les tendances hégémoniques dans la gestion des affaires publiques, l'exclusion sous toutes ses formes et l'accession au pouvoir par force[11].

Avec cette période de la démocratisation des Etats Africains en général et du Burundi en particulier, il y eut naissance de beaucoup de partis politiques burundais et on se demande ce que ces partis apportent de nouveau car on a l'impression qu'ils se battent pour la même cause. Il faut noter qu'au Burundi comme ailleurs dans les pays en développement, la politique constitue une source de revenu pour les politiciens.

Selon Philippe C SCHMITTER, les partis ont quatre rôles.

Primo; ils doivent avant tout structurer le processus électoral en désignant des candidats en recrutant des personnes qui participent activement aux campagnes et offrant ainsi aux citoyens une alternative entre plusieurs leaders.

[10] Article22 de la loi n° 1/16 du 10 septembre 2011 portant révision de la loi n° 1/006 du 26juin 2003 portant organisation et fonctionnement des partis politiques.
[11] *Ibidem*

Secundo ; ils sont censés offrir aux électeurs un corpus d'idées et de symboles qui renforcent leurs attachement aux valeurs démocratiques. Le rôle d'intégration symbolique permet aux citoyens de se sentir impliqué dans la prise de décision.

Tertio ; une fois déclarés gagnants par l'intermédiaire des élections, les partis politiques deviennent les gestionnaires des gouvernements.

Quarto ; les partis agrègent les intérêts et les passions des citoyens en canalisant leurs attentes par la création des programmes qui y répondent.

B. Classification des partis politiques

1. Parti politique unique

Un parti politique unique est un parti ayant généralement sur le plan légal voire constitutionnel le monopole de l'activité politique au sein d'un Etat. Dans ce cas, on parlera du monopartisme.

D'après le dictionnaire *Larousse Pratique*[12], le monopartisme est un système politique fondé sur l'existence d'un parti unique (par opposition au bipartisme, au multipartisme ou au pluripartisme). Le *monopartisme* est donc une situation où un seul parti exerce le pouvoir effectif. L'existence de parti unique implique un *centralisme* et la disparition de la nuance entre « *administration* » et « milieu politique ». Il se caractérise par l'absence d'alternative politique. Cet état de fait peut recouvrir des situations très variées.

Dans les Etats à parti unique, la loi n'autorise qu'un seul parti, celui du gouvernement. Elle peut parfois tolérer la présence de partis minoritaires si ceux-ci acceptent la prédominance du parti gouvernant. Il arrive également que les partis d'opposition soient officiellement autorisés, mais que le parti dominant

[12] Dictionnaire Larousse Pratique, édition 2005

parvienne à se maintenir au pouvoir par la corruption, le clientélisme ou la fraude électorale. Ces pays à parti unique sont généralement accusés d'utiliser des pratiques contraires aux droits de l'homme contre les opposants politiques[13].

Par principe, les régimes à parti unique s'opposent au multipartisme et au pluralisme politique. Le monopole de la vie politique aboutissant par définition à la concentration du pouvoir dans les mains des seuls cadres du parti et à l'exclusion de l'opposition. Ces régimes sont généralement classés comme dictatoriaux voire totalitaires. La plupart des théoriciens du totalitarisme considèrent que le système de parti unique peut alors être considéré comme un système de « parti-Etat »[14].

Le terme de parti unique peut par ailleurs être employé pour désigner la situation d'état dans laquelle un parti politique se voit assigner par la loi ou la constitution, un rôle dirigeant tout en tolérant l'existence d'une coalition unique(ou front unique) au pouvoir, les autres partis existants étant des partis d'appoint du parti dominant de facto ou via l'existence d'un système officiel de coalition.

2. Le pluralisme politique

En science social, le pluralisme est un système d'organisation politique qui reconnait et accepte la diversité des opinions et de leurs représentants. Le pluralisme est un cadre d'interaction dans lequel différents groupes montrent suffisamment de respect et de tolérance pour coexister et interagir dans un climat plus harmonieux que conflictuel et sans volonté d'assimilation.

En politique, le pluralisme est un système d'organisation qui reconnait et accepte la diversité des courants d'opinion de leurs représentants et des partis

[13] SCHWARTZENBERG, R.G., *Sociologie Politique*, Paris, Montchrestien 1988, p.388
[14] *Ibidem*

politiques. Il est l'un des fondements de la démocratie. Le pluralisme sous-entend la liberté d'opinion et d'expression ainsi que la reconnaissance des partis politiques. Il peut cependant aller au-delà du simple multipartisme selon le degré de liberté d'exercice de la politique qui est accordé aux partis et le rôle que leur confèrent les institutions. Le pluralisme s'oppose à l'autoritarisme, au monopartisme et au bipartisme.

Ainsi, par autoritarisme, on entend le caractère autoritaire d'un régime ou d'un pouvoir politique qui veut imposer à la société et aux citoyens son idéologie et la puissance de l'Etat.

S'agissant du bipartisme, il concerne des pays de tradition anglo-saxonne comme les États-Unis ou la Jamaïque. Dans ce système, deux partis dominent la vie politique. Le spectre politique se focalise sur deux partis seulement. Dans ce genre de système politique, il est quasiment impossible aux autres partis de remporter une élection.

Généralement, ce système de gouvernement ressemble beaucoup au multipartisme. En effet, le multipartisme est *« la caractéristique d'un régime politique où la liberté d'association permet à plus de deux partis de participer aux débats politiques et aux élections »*.[15] C'est un des fondements de la démocratie. Le multipartisme implique que les autorités acceptent les sensibilités politiques qui ne sont pas de leurs obédiences et leurs critiques à son égard. Certes, le multipartisme est une garantie pour le citoyen de contrôler des actions étatiques, avec une presse libre mais aussi de pouvoir librement intervenir sur la scène politique.

[15] SCHWARTZENBERG, R.G., *op .cit*, p.388

3. Les systèmes de partis politique

La notion de système de partis se justifie de l'existence de divers types d'organisations partisanes comme existe aussi divers types de relations inter-partisanes. Schwartzenberg explique que dans chaque pays, le nombre de partis, leurs dimensions, leurs alliances et leurs stratégies forment un ensemble de rapports relativement stable. Il est convenu d'appeler « système de parti» cette structure, cet ensemble de rapport. Pour connaitre le fonctionnement réel d'un régime politique, il importe de savoir comment ce « système de parti» se combine avec le système institutionnel.

Parmi ces divers systèmes de partis, ces divers modèles de rapports, la classification la mieux établie distingue le parti unique, le bipartisme et le multipartisme. C'est celle que retenait déjà Arthur N. Holcombe (« parties, political », Encyclopedia of the social sciences, New York, 1933, t II, p.590)[16] ou que proposent encore M.Duverger ou L.Epstein[17]

A cette typologie ternaire, on peut préférer, avec J.Lapalombara et M.Weiner une classification binaire opposant les systèmes compétitifs et les systèmes non compétitifs. Cette classification a le mérite de poser clairement la question capitale : la concurrence est-elle libre sur le « marché politique»?

a. Les systèmes compétitifs

Au sein des systèmes compétitifs, Lapalombara et Weiner sous-distinguent les situations d'hégémonie et les situations d'alternance. Néanmoins, cette sous classification reste trop imprécise d'où apparition de trois systèmes ou échelle de régression de la concurrence.

[16] SCHWARTZENBERG, R.G., *op .cit* , p.388
[17] *Ibidem*

En effet, le Système multipartisan qui est le premier à être analysé comporte le multipartisme intégral qui implique l'absence d'une majorité parlementaire stable et cohérent, capable de soutenir fidèlement et durablement le gouvernement. Il comporte également le multipartisme tempéré qui marque un degré intermédiaire entre multipartisme intégral et bipartisme.

En second lieu, on a analysé les systèmes bipartisans composés d'une part du bipartisme imparfait là où le succès électoral des deux partis de tête est moins massif. Les deux grands partis dominent bien le marché politique, mais néanmoins aucun d'eux ne parvient normalement à obtenir seul la majorité absolue. Ils devront donc soit s'allier avec le troisième parti, soit s'allier entre-deux. De l'autre part, il est composé du bipartisme parfait. Pour ce type de système, les deux grands partis sont si puissants électoralement que l'un ou l'autre, possède normalement la majorité absolue des sièges parlementaires. Il pourra donc gouverner seul, sans recourir à une alliance.

En fin, le Systèmes à parti dominant rentre dans la même rubrique des systèmes compétitifs. Il regroupe le parti dominant, qui se définit par sa dimension absolue et par sa dimension relative. D'une part, il doit dépasser un certain seuil, que l'on peut fixer entre 30 et 35% des suffrages exprimés. Le parti dominant obtient généralement 40% des voix ou davantage, soit le double ou près du double du deuxième parti. D' autre part, en effet, il dépasse nettement ses rivaux[18]. En somme, le parti dominant acquiert et conserve sa position hégémonique grâce à la multiplicité et à l'émiettement de ses adversaires, contrairement au parti unique qui fonde son monopole sur l'interdiction des autres formations. Ce même système analyse un parti ultra-dominant. Le concept de parti « ultra-dominant» désigne un système intermédiaire entre le pluralisme et le parti unique.

[18] DUVERGER, M., *op. cit.*, paris, p.216

b. Les systèmes non compétitifs

Sur l'échelle de régression de la concurrence définie par Schwartzenberg, le parti ultra-dominant marque donc la limite extrême entre systèmes compétitifs et systèmes non compétitifs.

En conclusion, le système pluraliste se distingue des autres systèmes par le fait qu'il assure le libre choix des gouvernants et pourvoit de meilleurs mécanismes de contrôle de ceux-ci par les gouvernés. Au Burundi, bien que timide[19], la liberté d'expression et d'association a évolué positivement depuis la mise en place de la loi n°100/211 du 18 novembre 1992 qui reconnait le pluralisme politique. Cela permit l'instauration du multipartisme et beaucoup de médias privés et associations diverses ont vu le jour.

4. La typologie des partis politiques

Les partis politiques se distinguent les uns des autres même si ils connaissent tous leurs dates de création. Schwartzenberg distingue les partis de masses des partis de cadres.

a. Les partis de cadres

Les partis de cadres ne visent pas à grouper un nombre d'adhérents très élevé, mais à réunir les notables qui représentent les élites sociales. Ces notables sont recherchés, soit pour leur prestige qui influence les électeurs, soit pour leur fortune qui contribue à couvrir les frais des campagnes électorales.Etant donné que l'activité des partis des cadres est surtout électorale, le rôle dirigeant appartient aux parlementaires. Généralement l'élu agit en toute indépendance

[19] Observatoire de l'action gouvernementale, *Etat des lieux des partis politiques burundais à la veille des élections de 2010.*Rapport final, Bujumbura, septembre, 2009 p.42

par rapport aux autres élus du même groupe, la plupart des partis des cadres étant souples[20].

b. Les partis de masses

Historiquement, l'apparition des partis de masses est la conséquence de la substitution du suffrage universel au suffrage restreint. Accédant au droit du suffrage, ils souhaitent voter pour des candidats n'appartenant pas à la bourgeoisie, -même libérale- mais issus eux-mêmes des classes populaires et traduisant leurs aspirations. Dans ce cas, apparaissent des partis d'un type nouveau, ayant comme objectif de recruter massivement les membres en donnant une éducation politique des masses et la formation de nouvelles élites. La généralisation de la formule du parti de masses correspond alors à l'élargissement de la démocratie, qui s'ouvre à toute la population.

La distinction du parti de cadres et du parti de masses coïncide avec celle des partis à faible et à forte armature. Elle se base non sur la différence de taille, mais sur celle de structure. Les partis de masses sont centralisés et fortement articulés alors que les partis de cadres sont décentralisés et faiblement organisés.

Selon une source du ministère de l'intérieur, le Burundi compte plus de quarante partis politiques alors que « au 31 décembre 1960 vingt et un partis politiques étaient légalement reconnus au Burundi, en qualité de parti nationaux » (*voir en annexe la liste des partis politiques au 31decembre 1960*) Certains de ces partis n'ont qu'une importance locale due à leur constitution, à leur objectif direct ou à la personnalité de leurs dirigeants.

[20]SCHWARTZENBERG, R.G., *op.cit.*p.389

Les concepts tels que le droit de l'homme, la démocratie pluraliste, l'économie de marché sont mis en honneur.

Cette perspective d'une nouvelle ère de coexistence n'a donc pas engendré que la joie et l'espoir mais aussi des inquiétudes. Certains pays du Tiers Monde craignaient en premier lieu une alliance d'intérêt entre pays industrialisé qui pour préserver leurs prospérité face aux demandes de la majorité pauvre de la population mondiale, pourrait créer un système économique étanché[23]. La réalité était que beaucoup des Etats occidentaux avaient diminué leur aide officielle au développement du Tiers Monde. De plus en plus les entreprises occidentales se retiraient des pays du Tiers Monde et de l'Afrique surtout.

Devant cette situation, les pays Africains manifestaient une inquiétude sans précédent. Ils se disaient que la coopération économique avec l'occident va se tourner vers l'Est avec lequel il a des liens géographiques et historiques[24]. Une inquiétude considérée comme fondée car le ministre français de la coopération et du développement ne mâchait pas ses mots devant les dirigeants africains menaçant de divorcer avec le continent.

« Vous voulez poursuivre une coopération agissante? Mettez-vous comme à l'Est dans la voie des réformes démocratiques »[25].

Sur le plan multilatéral, ce fut le moment où les bailleurs de fonds décident d'imposer à l'Afrique la démocratie comme mode de gouvernement, conditionnalité dont dépendrait désormais l'octroi de l'aide au développement. En guise d'exemple, en novembre 1991, la communauté européenne annonce qu'elle lie ses déboursements à une conditionnalité politique, soit le respect des droits de l'homme, lutte contre la corruption, une presse libre, la diminution des

[23] JURG MEYER (R.P.F) cité par J.MPHIZI, « *Pourquoi l'aide au tiers monde en perte de vitesse* ? » in Renouveau n°3178 du 26 avril 1990, p.7.
[24] NDAGIJIMANA, S., *Essai d'étude sur les partis politiques de l'opposition au Burundi (1993-1995)*, mémoire UB, FLSH, 2008. p.51
[25] DIALLO (S). *Apprentissage de la démocratie*, au cœur de l'Afrique T. LIX n°33, 1991. p.232

dépenses militaires[26]. De même, la Banque mondiale a commencé à élaborer des notions nouvelles par rapport à ses conceptualisations antérieures notamment celles de bonne gouvernance et de développement institutionnel[27].

Ainsi donc, les agences d'aide ont posé un lien entre les aides financières et les réformes politiques internes à savoir : « démocratie et libéralisme politique. Mais elles tendent à définir la démocratie par les élections libres, droits d'association, liberté d'expression, les représentants issus des élections et la politique gouvernementale ainsi que l'effectivité d'institutions d'accès égal pour tous »[28].

De surcroît, les agences érigeaient le système multipartisan comme facteur de développement, comme remède à la misère dans la quelle croupissent les africains. Ici on sous entend que le multipartisme signifie démocratie et qu'il apporterait ce que le monopartisme n'a pas fait ou réalisé. Le multipartisme est donc perçu comme une condition *sine qua non* du développement comme d'aucuns semblent le croire. C'est une erreur d'appréciation. Bien qu'on accepte qu'on arrive à un certain développement pour que la démocratie s'accomplisse et que la démocratie ne peut s'affermir que quand elle tend à résoudre certains problèmes concrets d'un peuple. Mais les facteurs de développement dépassent de loin la seule sphère du système partisan. Celui-ci peut influencer indirectement l'élan économique, mais en aucune façon elle ne peut ériger en passage obligé.

De ce qui précède, il apparait que les occidentaux et les agences d'aide pointaient du doigt et remettaient en cause les systèmes partisans dominant en Afrique. C'est donc dire que ces démunis dont ceux de l'Afrique en particulier devraient se plier aux injonctions occidentales et s'attirer ainsi la sympathie de

[26] MAPPA (S), (sous la direction de) *Développer par la démocratie, injonctions occidentales et exigences planétaires,* Paris, Karthala, 1995, p.432
[27] MPHIZI(S)., op.cit., p.20
[28] *Idem.* p.470

bailleurs de fond afin d'assurer la survie de leurs Etats. Ce courant n'a pas épargné le Burundi.

2. Le sommet franco-africain de La Baule

En date du 19 au 24 juin 1990 à la Baule en France s'est tenu le 17ème sommet Franco-africain. Les chefs d'Etats africains avec les autorités françaises ont analysé généralement des problèmes liés au développement de l'Afrique, mais particulièrement des problèmes liés à la démocratisation des institutions politiques.

Ainsi, dans son discours, le Président Français François Mitterrand précise que l'aide Française aux pays africains sera tributaire de la démocratie surtout quand il annonce : *« Dorénavant, la France liera ses efforts de contribution à tous les efforts faits pour aller vers plus de liberté »*[29] Ensuite, il surenchérit : « *L'aide française sera plus tiède vers les régimes autoritaires et plus enthousiastes envers ceux qui franchiront le pas vers la démocratie regroupant à la fois le multipartisme, la liberté de presse, l'état de droit, l'indépendance de la justice et le respect* des *droits de l'homme, chacun est invité, à son rythme propre et selon ses convenances, à réaliser ses objectifs s'il souhaite obtenir de la France un «plus» dans son aide publique* »[30]

A la sortie de ce sommet, les chefs d'Etats africains ont entamé un processus de la mise en application de ce qui est convenu. C'est dans cette optique que le chef d'Etat burundais de l'époque Major Pierre Buyoya a promulgué une nouvelle constitution.

[29] NDAGIJIMANA,S., *op.cit.* p.18
[30] *Idem*

3. La constitution de mars 1992

Par décret n°100/040 du 21mars 1991, le Président de la République mit sur pied une commission constitutionnelle chargée de préparer une nouvelle constitution. Elle était composée des personnes venues de tous les secteurs de la vie nationale compte tenu de leur appartenance ethnique, socio-professionnelle, confessionnelle et même régionale (art.3).

Aussitôt nommés, les membres de la commission se sont mis à l'œuvre le 2 avril 1991. Selon le décret en son article 2, la commission constitutionnelle avait pour mandat d'analyser toute la problématique de la démocratisation et produire un rapport à transmettre au président de la république ; d'organiser le débat national de la démocratisation des institutions et de la vie politique ainsi que d'élaborer le projet de la constitution de la république du Burundi et d'en assurer l'explication avant son adoption.

Lors du lancement des travaux de la commission, le président Buyoya a défini clairement sa mission. Il indiqua d'abord la méthodologie et le caractère qui devront guider et caractériser le travail de la commission. Il s'agit de mettre en avant la franchise, la rigueur et l'objectivité et de travailler dans un esprit à la fois pragmatique et réaliste. Le pragmatisme et le réalisme devront caractériser vos travaux[31]

Il faudra ensuite tenir compte du destinataire final de ce rapport. C'est-à-dire la population avec son niveau de formation, sa diversité et ses réticences vis-à-vis de certaines formes ou instruments de la vie démocratique.

Pour marquer enfin sa mission plus technique que politique, la commission devra proposer et non imposer des formules : « il faudra proposer, lever des

[31] PARTI UPRONA, Discours du président de la république à l'occasion de l'installation de la commission constitutionnelle, Bujumbura. 22 mars 1991, pp 10-14. In *Le parti UPRONA face à l'adoption du multipartisme au Burundi (1987-1993) : Essai d'analyse.* Mémoire UB novembre 2000, p .71. De Evode Ndizeye

objections prévisibles, amener à comprendre, à adhérer aux informations aux analyses qui auront déterminé et fondé les choix présentés [...], préconiser des solutions compatibles avec les réalités de notre pays »[32]

B. Retour du multipartisme et de la démocratie au Burundi

La démocratisation a fait son chemin dans la foulée avec un retour au multipartisme en vertu de la nouvelle constitution, adoptée par référendum en 1992. Cette accélération, comme ailleurs en Afrique, était due au vent nouveau qui soufflait à la suite de la fin de la guerre froide en 1989. La vocation « progressiste » des partis uniques et des dictatures militaires se retrouvait privée de références, de modèles et de soutiens[33].

On assiste, dès lors, à un processus de multiplication des partis, qui n'était pas sans rappeler la première expérience multipartite des années 60. L'UPRONA était confrontée au FRODEBU (Front pour la Démocratie au Burundi). D'autres partis ont été créés. Au total, le pays comptait 12 partis à la veille des élections de 1993. Il s'agit de : l'UPRONA, le PRP, le PP, le RPB, le FRODEBU, l'ANNADDE, le RADES, le PL, le PSD, le PIT, l'ABASA et le MSP-INKINZO.

Ces élections ont donné la victoire au candidat du FRODEBU, Melchior Ndadaye, avec les deux tiers des voix exprimées[34]. Les législatives ont confirmé cette tendance avec 65 députés du FRODEBU sur 81, le reste allant à l'UPRONA. La passation des pouvoirs s'est effectuée avec une grande dignité. Le Burundi avait pour la première fois un président élu.

[32]PARTI UPRONA, Discours du président de la république à l'occasion de l'installation de la commission constitutionnelle, Bujumbura, 22 mars 1991, pp 10-14. In *Le parti UPRONA face à l'adoption du multipartisme au Burundi (1987-1993) : Essai d'analyse.* Mémoire UB novembre 2000, p.71. De Evode Ndizeye

[33] Observatoire de l'Action Gouvernementale, *Etat des lieux des partis politiques burundais à la veille des élections de 2010.*Rapport final, Bujumbura, septembre, 2009

[34] NTAKIRUTIMANA, S., *Les causes de la défaite de l'UPRONA aux élections de Juin 1993 Essai d'analyse.* Mémoire, UB, FLSH, 2008.

Le pays retrouvait une chance de mener une vie politique normale. Cependant, ce processus est brutalement interrompu par l'assassinat du Président Melchior Ndadaye, le 21 octobre 1993. Sa mort a été suivie de massacres interethniques dans presque tout le pays et une instabilité institutionnelle.

Il n'a pas fallu attendre beaucoup de temps pour observer des dissensions au sein des deux principales formations politiques. L'UPRONA s'est divisée en deux tendances, l'une favorable à la politique de compromis, l'autre hostile à toute négociation avec les rebelles hutus. Le FRODEBU s'est également scindé entre une aile favorable au partenariat politique avec le parti UPRONA battu aux élections de 1993 et une autre plus proche des mouvements rebelles, dont les chefs étaient basés à l'étranger.

1. Le projet d'avenir du Parti UPRONA

Le Parti UPRONA se fixe pour objectifs de lutter politiquement et pacifiquement pour la consolidation au Burundi d'un Etat de droit fondé sur l'Unité Nationale, la souveraineté nationale, la justice sociale, la démocratie, le respect des droits de l'homme[35]. A cet effet, l'UPRONA s'engage à Appliquer et faire respecter la Charte de l'Unité Nationale, la Constitution et les lois de la république du Burundi ; reconstruire la Nation par l'éradication de l'idéologie et de la pratique du génocide ; Consolider l'unité nationale par l'éradication de toutes les formes de division notamment fondées sur les ethnies, les régions, les clans, la religion, le sexe, la race ou autres ; Renforcer le dialogue et la concertation ; faire le choix de la voie pacifique pour la résolution des conflits à l'exclusion de toutes les formes de violence ; Participer à la reconstruction et à la réhabilitation des sinistrés ; Combattre l'impunité ; Défendre l'indépendance nationale, l'intégrité du territoire et la souveraineté du pays en matière politique, économique et socioculturelle ; Promouvoir une démocratie de consensus

[35] Statut du parti UPRONA

adaptée aux réalités sociales et politiques du Burundi ; Promouvoir la justice sociale par la sauvegarde de l'intérêt général et le renforcement de la saine gestion de la chose publique ; Défendre et promouvoir les droits et les libertés fondamentaux de la personne humaine ; Proscrire l'intolérance, l'exclusion, la xénophobie, le terrorisme et le recours à la violence sous toutes ses formes ; Veiller à l'exercice libre et démocratique du pouvoir de manière à fonder les institutions sur la volonté populaire ; Encourager le travail individuel et collectif pour vaincre la pauvreté et assurer le progrès continu du Peuple Burundais ; Remettre à l'honneur les valeurs culturelles positives de notre peuple pour qu'elles servent de support à l'épanouissement intégral de la société burundaise.

Pour le rayonnement de ses idéaux, le Parti UPRONA entretiendra des liens d'amitié et de coopération avec les partis et associations démocratiques du monde épris d'unité, de paix et de progrès des peuples.

2. Le projet d'avenir du parti FRODEBU

Le parti FRODEBU comme les autres partis avait un programme à présenter auprès de la population. Ses orientations, ses objectifs et les principes directeurs de l'action du parti sont définis dans le statut du FRODEBU en ses articles du 6 au 26[36].

En effet, le Parti FRODEBU met l'Homme au centre de ses préoccupations. Toute son action vise à permettre un plein épanouissement de la personne humaine aussi bien dans son intégrité physique que spirituelle, tant au niveau individuel que dans la vie collective. Il adhère fondamentalement au principe sacré que seul le Peuple est le véritable détenteur légitime du pouvoir. A cet effet, tout exercice du pouvoir doit procéder de la délégation populaire à travers

[36] Statut de la formation politique dénommée « FRONT POUR LA DÉMOCRATIE AU BURUNDI »- « UMUGAMBWE UHUZA ABAHARANIRA DEMOKARASI MU BURUNDI », en sigle « Parti SAHWANYA-FRODEBU »,

des élections libres partant de candidatures libres et multiples, au suffrage universel et au scrutin secret selon le principe "*Un Homme, Une Voix*"[38]

Le Parti adhère profondément à la philosophie de l'émergence d'une véritable démocratie pluraliste au Burundi. Il soutient et prône l'existence de plusieurs partis politiques, d'une presse libre et indépendante, d'associations de tous genres, notamment celles ayant pour mission la défense, la promotion et l'enseignement des droits de la personne humaine.

Quant à ses objectifs, le Parti se dit convaincu que seule une démarche démocratique et une bonne organisation de la société burundaise peuvent réellement sortir le Burundi du marasme politique, social et économique dans lequel il se trouve et libérer ainsi ses nombreuses potentialités au service de son développement intégral. C'est pourquoi le premier objectif du « Parti » est d'œuvrer pour la consolidation d`une véritable démocratie pluraliste au Burundi.

Dans le domaine politique, le Parti SAHWANYA FRODEBU, s'emploie à la promotion des droits et libertés fondamentaux de la personne humaine afin de pouvoir faire du citoyen burundais un élément central et dynamique influant sur la vie politique nationale à travers le suffrage et d'autres cadres d'expression et de concertation.

Conscient de la valeur sacrée de l'être humain, ce parti est particulièrement attaché au droit à la vie et est, à ce titre, pour l'abolition de la peine de mort et opposé à toute pratique moralement dégradante.

Nul n'a le droit de supprimer ou de porter atteinte à la vie de quiconque pour quelque motif que ce soit.

[38] Article 7 du statut du parti SAHWANYA FRODEBU

3. La défaite de l'UPRONA et la victoire du FRODEBU en 1993

Hier, parti unique rassemblant bon gré malgré l'ensemble du peuple burundais, l'UPRONA devient, dès la naissance d'autres formations, le réservoir où ces dernières puisent leurs membres adhérents et en tête le FRODEBU. Comment donc maintenir la cohésion au sein du parti UPRONA pour empêcher les départs ?

Très confiant à son candidat, Buyoya est considéré comme homme du changement dans la continuité. Pour les partisans de L'UPRONA, la continuité est la poursuite de la politique de réconciliation nationale tout en conservant les intérêts matériels et symboliques de l'ancienne classe et ses alliés. Vue sous cet angle, la continuité transforme l'UPRONA en parti conservateur.

Or, la stratégie de son adversaire FRODEBU était de rendre l'UPRONA seul responsable de tous les maux qui se sont abattus sur le Burundi durant les trente dernières années. Ainsi, au slogan de continuité, le FRODEBU oppose un slogan de changement : « *Le Burundi Nouveau* »[39].

Pour le FRODEBU, la continuité prônée par l'UPRONA signifie le maintien des régimes autoritaires responsables des crises politico-ethniques et des pratiques néo-patrimoniales. Ce changement quant à lui est la démocratie avec tous les biens y relatifs. Bien plus, symboliquement, le FRODEBU adopta comme emblème un coq qui chante à l'aube de la démocratie[40].

Néanmoins, le changement tel qu'enseigné dans la clandestinité signifierait la fin du pouvoir UPRONA.

Le parti UPRONA qui, pour mobiliser ses militants tenait des grands meetings sur les lieux publics (chefs des provinces et des communes) et qui pour se

[39] NDIZEYE, E., *op.cit* p.41
[40] *Ibidem*

défaire de l'ethnisme se faisait souvent représenter dans ses meetings par ses militants Hutu afin de s'attirer la sympathie de masse Hutu, le slogan unité et la paix devient une monotonie.

Par contre, le FRODEBU travaillant dans la clandestinité depuis 1986, partait de la base pour mobiliser ses militants. Il recourait aux méthodes souterraines. De plus, il joua un double langage, l'un officiel clamant un projet de société et l'autre clandestin qui appelle les Hutu à s'unir pour le changement. Ceci est confirmé plus tard par l'opposition : « *Le FRODEBU a mené une campagne à deux vitesses, l'une officielle et publique qui prône la justice sociale et d'autres valeurs positives, l'autre souterraine qui mobilise sur l'appartenance à l'ethnie majoritaire Hutu et présente globalement l'adversaire responsable du sang versés des Hutu et qui de surcroît, aurait monopolisé longtemps le pouvoir au détriment de la majorité* »[41].

Bref, la défaite de l'UPRONA peut se résumer en trois éléments suivants :

1) Le parti UPRONA, parti des fonctionnaires n'avait que des militants de surface qui n'ont pas pris au sérieux leurs adversaires politiques. De plus, il était traversé par des courants antagonistes qui ont hypothéqué sa cohésion (départ d'un nombre important au PRP et au FRODEBU).
2) Le parti UPRONA est infiltré par le FRODEBU dont les membres très actifs engagés autour d'une direction unie étaient upronistes le jour, les Frodebustes la nuit. De même à la tête de certains comités de sections ou même au sein de certains comités directeurs, il y a ceux qui s'affichaient ouvertement non upronistes mono ethniques ce que certains qualifieraient de taupes. Pire encore, les partisans zélés ne doutaient pas qu'ils étaient infiltrés par un grand nombre de membres du FRODEBU qui sans y croire

[41] NTAKIRUTIMANA, S., *Les causes de la défaite de l'UPRONA aux élections de Juin 1993 Essai d'analyse.* Mémoire, UB, FLSH, 2008. p.38

scandaient les slogans et chantaient les hymnes à la gloire de l'UPRONA. Ceci se manifesta par la participation pléthorique aux meetings de l'UPRONA comme à ceux du FRODEBU.

3) En fin, le facteur déterminant fut le vote ethnique. Or, on sait que jusqu'à cette preuve, le FRODEBU pour s'en défaire disait que le cachet ethnique qui lui est collé relève des mobiles électoraux. Mais un autre leader du FRODEBU, sylvestre Ntibantunganya, justifie que l'appartenance ethnique de son parti est la conséquence de la gestion du pays par les régimes du parti unique UPRONA.

Ainsi donc, cette défaite qu'a connue le parti UPRONA a fortement surpris pas mal des burundais y compris les leaders de ce parti malgré leur maturité politique comparativement aux candidats des autres formations politique qui ont participé aux élections de 1993.

4. Les leaders politiques en 1993

1°Pierre Buyoya: Candidat du parti UPRONA

Pierre Buyoya est né le 24 novembre 1949 dans la province de Bururi e n commune de Rutovu.

Pierre Buyoya entre dans le domaine politique en 1987 là où il devient président de la République du Burundi, à la suite d'un coup d'État contre Jean-Baptiste Bagaza, et y instaure la Troisième République.

De 1987 à 1991, il mène une politique d'unité et de réconciliation, qui débouche sur un référendum sur la Charte de l'Unité nationale du 5 février 1991. Il approuve en 1992 une nouvelle constitution rédigée par la commission qui prévoit la mise en place d'un gouvernement non ethnique, avec un Président de la République et un Parlement. Inspiré par un discours de Mitterrand à la Baule sur la démocratisation de l'Afrique, il entame un processus de démocratisation

du Burundi en 1991, qui aboutit à des élections libres et multipartistes dans le pays qui par la suite portant Melchior Ndadaye du Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU) au pouvoir.

2º. Melchior Ndadaye: Candidat du parti SAHWANYA FRODEBU

Né le 28 mars 1953 à Murama, dans la commune de Nyabihanga, de la Province de Mwaro. La Carrière politique de Melchior Ndadaye commence le 3 janvier 1976, date à laquelle il a participé à la création du *Mouvement des Étudiants Progressistes Barundi au Rwanda* (*BAMPERE*), dont il a été président jusqu'en 1979.

En août 1979, il participe à la fondation du *Parti des Travailleurs du Burundi* (*UBU*), qu'il quittera en 1983, suite à des divergences de vue sur les stratégies à adopter pour renforcer le mouvement démocratique au Burundi.

En 1986, Melchior Ndadaye fut l'un des principaux membres fondateurs, du Front pour la démocratie du Burundi (*FRODEBU*) (*Sahwanya-Frodebu*), parti à l'origine clandestin, officialisé en 1991, qu'il présida jusqu'à sa victoire électorale aux élections présidentielle et législatives des 1er et 29 juin 1993.

Premier Secrétaire de l'Union des Travailleurs du Burundi (*UTB*) dans la province de Gitega, il est emprisonné du 28 octobre au 28 décembre 1988, à la suite de son intervention au cours d'une réunion convoquée par le gouverneur de Gitega, le 23 octobre 1988, au sujet des troubles de Ntega et Marangara.

Désigné le 18 avril 1993, lors d'un Congrès extraordinaire comme candidat de son parti à l'élection présidentielle, Melchior Ndadaye sera soutenu par trois autres partis : le *PP*, le *RPB* et le *PL*.

Le 1er juin 1993, Melchior Ndadaye (*FRODEBU*) remporte, dès le premier tour, la première élection présidentielle au suffrage universel de l'histoire du Burundi,

en ayant obtenu 64,79 % des suffrages, contre 32,47 % au candidat de l'*UPRONA* l'Union pour le progrès national, Pierre Buyoya et seulement 1,44 % au candidat du *PRP*, Pierre-Claver Sendegeya, arrivé en troisième position.

Dans son discours, Ndadaye présente le programme du parti FRODEBU sous quarante-six propositions articulées en trois chapitres à savoir : le chapitre politique (de la 1ère à la 9ème proposition), le chapitre économique (de la 10ème à la 31ème proposition) et le chapitre socio-culturel (de la 32ème à la 46ème proposition)[42].

Melchior Ndadaye est assassiné au cours d'un coup d'État sanglant dans la nuit du 20 au 21 octobre 1993, au cours duquel Pontien Karibwami, Président de l'Assemblée Nationale, Gilles Bimazubute, Vice-Président de l'Assemblée Nationale, Juvénal Ndayikeza, Ministre de l'Administration du Territoire et du Développement communal, trouvèrent également la mort. Ce coup de force va déchaîner des violences inter-ethniques dans tout le pays, déclenchant une guerre civile.

3°. Pierre Claver Sendegeya: Candidat du parti PRP

Le candidat du Parti pour la Réconciliation du Peuple pendant les élections de 1993 était monsieur Pierre Claver Sendegeya. Celui-ci n'était pas beaucoup connu surtout en matière politique, mais suite au rejet de candidature à la présidence du président fondateur du PRP Monsieur Hitimana Mathias par le gouvernement Buyoya, accusé d'avoir une double nationalité, Sendegeya est choisi parmi les membres dirigeants du parti PRP pour représenter le parti[43]. Il était directeur de l'Ecole Technique Secondaire des Arts de Gitega.

[42] KABANYANA, M.E., *Le discours politique de la campagne électorale de mai 1993 et son impact socio-politique au Burundi (1993-1996)*, mémoire Bujumbura, UB, Décembre 1998. p.61

[43] Entretien fait mardi le 11 novembre 2014 à 9h50 minutes avec monsieur Cimpaye Oscar, vice-président du PRP et conseiller au ministère des transports, travaux publics et équipement.

Selon les mêmes sources, Sendegeya est né en Province de Muyinga commune Mwakiro, il était Hutu marié à une Tutsi de Muramvya la sœur du professeur Emile Mworoha. Il avait fait ses études à l'institut des beaux-arts de Paris.

Même si les burundais n'ont pas voté en grande majorité pour le PRP, Sendegeya avait présenté un bon programme[44].

Concernant l'administration, l'objectif politique du PRP était la réconciliation véritable du peuple dans toutes ses couches et ses composantes pour qu'il y ait la paix et la prospérité individuelle et collective du pays. Sa politique administrative devrait se baser sur trois piliers importants et complémentaires à savoir : l'agriculture et l'élevage, la justice ainsi que l'éducation.

En matière de l'éducation par exemple, le PRP proposait l'instauration de l'enseignement primaire obligatoire jusqu'à la huitième année comprenant des rudiments de techniques agricoles et d'élevages. Pour le PRP, la culture du maïs et du blé doit être intensifiée parce qu'ils sont consommés à grande échelle par les brasseries et pour en exporter les excédents vers les pays de la sous-région. Après les élections de 1993, le candidat du PRP occupe la troisième position après celui du FRODEBU et celui de l'UPRONA.

C. Participation et changement politique en commune Nyabihanga

1. Participation politique de la population de Nyabihanga

a. Rappel sur les élections de 1993 et celles de 2005

Pendant la campagne électorale de 1993, les principes de l'unité nationale étaient plus théoriques que pratiques. Cela s'observe dans les discours prononcés pendant les meetings là où tout natif de Nyabihanga est appelé à voter pour Ndadaye lui qui va comprendre tout ce dont la population de

[44] Idem.

Nyabihanga a besoin. En plus d'être natif, les Banyabihanga, surtout Hutu, ont soif de voir le Burundi dirigé par un président Hutu.

Après la mort de Ndadaye, la population de Nyabihanga est désespérée. La crise de 1993 qui a emporté pas mal des Barundi n'a pas épargné la population de Nyabihanga. C'est dans ce sens que les mouvements rebelles qui ont vu le jour pendant cette période se réclamant l'instauration de la démocratie ont connu un nombre non moins important (surtout jeunes) venu de Nyabihanga.[45]

Les parents de ces jeunes mais aussi la population environnante prônent tous au changement en vu d'avoir encore un président Hutus au pouvoir. Selon ces jeunes, « *Si Ndadaye avait une armée à sa disposition, il ne serait pas mort*»[46].

Cette idéologie serait à l'origine de la victoire du CNDD-FDD en commune de Nyabihanga du fait que non seulement ce mouvement disposait d'une armée, il disait dans son enseignement qu'il prône l'instauration de la démocratie. De même, la commune Nyabihanga a hébergé les rebelles de ce mouvement juste avant qu'ils soient rassemblés dans les zones de cantonnement. Les collines d'hébergement étaient surtout Taba, Kirambi, Kivomwa et Gihoma.

Pendant cette période, le contact était permanent entre les rebelles et la population de Nyabihanga car c'est cette même population qui donnait à manger et à boire ainsi que le bois de chauffage à ces rebelles.

La victoire du CNDD-FDD en commune de Nyabihanga après les élections de 2005 se justifierait par les raisons dont les principales sont les suivantes : L'idéologie du CNDD-FDD, l'armée dont il dispose et le souci du changement opéré par la population elle-même.

[45] Mababa Clément ex administrateur 2002-2005, enquêteur
[46] Sinamuziga Pierre Claver, demobilisé de 2004

b. Regard sur les perspectives des projets d'avenir du CNDD-FDD

La paix et le respect des droits de la personne humaine, en particulier du droit à la vie, à la dignité et à la liberté, sont les aspirations premières du peuple burundais. La réponse à ces aspirations est du ressort des processus de négociation de paix, notamment celui dans lequel le CNDD-FDD est impliqué en vue de sortir du conflit inter-burundais[47].

D'après le CNDD-FDD en effet, le peuple burundais a besoin avant tout d'une méthode foncièrement inclusive ou participative de conception et de mise en œuvre des politiques publiques et des politiques de développement. Le principe le plus approprié en la matière est celui de la subsidiarité, c'est-à-dire un partage judicieux des responsabilités entre tous les acteurs politiques, économiques et sociaux : organes centraux de l'Etat, administrations régionales, administrations locales, entreprises aussi bien publiques que privées, associations diverses et particulières. Son application aura sûrement des effets bénéfiques, non seulement sur la gouvernance et sur le développement, mais aussi sur le processus ô combien crucial de réconciliation nationale.

Les options fondamentales définies en la matière par le CNDD-FDD sont clairement orientées vers le "*développement humain total ou intégral*" dans le sens donné par le PNUD à ce concept depuis 1990[48], c'est-à-dire un développement centré sur l'Homme et articulé d'abord sur la croissance économique en termes de gain de productivité et d'élargissement subséquent des potentialités du système de production-consommation, ensuite sur la justice sociale ou l'égalité des chances pour tous en termes d'accès à ces potentialités croissantes du système de production-consommation et en fin sur la durabilité de toute action entreprise en ce sens que l'accès à ces potentialités doit être assuré non seulement aux générations actuelles, mais aussi aux générations futures. En

[47] Statut du parti CNDD-FDD
[48] http://www.burundi-agnews.org/philosophie.htm

d'autres termes, le renouvellement de toutes les formes de capital (le capital matériel, le capital humain et le capital naturel) doit être garanti.

Compte tenu de ces exigences, le dessein de reconstruction nationale conçu par le CNDD-FDD s'appuie sur trois pôles structurels de transformation sociétale : l'ouverture du système éducatif moderne à tous les citoyens burundais, le développement de l'esprit d'initiative sous-tendu par un système populaire d'épargne et de crédit, et enfin la modernisation de la gestion du territoire. Le CNDD-FDD étant la 1ère formation politique du Burundi, cela fait qu'une grande partie de son programme politique (sa politique sectorielle) se retrouve dans le programme gouvernemental et dans sa vision 2025[49]

Aujourd'hui, comme le CNDD-FDD a eu beaucoup de ministres parmi ses militants (les Bagumyabanga), c'est le moment de les écouter et de réfléchir ensemble sur un grand nombre de sujets qui touchent toute la société burundaise et de voir ce qu'il faudra améliorer.

Le 1er constat est que le CNDD-FDD, avec son implantation physique (des permanences construites en dur) dans toutes les communes du Burundi, serait très difficile à battre pour ses concurrents politiques aux élections de 2015.

Le programme du parti CNDD-FDD est fondé sur les points saillants comme l'avait présenté le président Pierre Nkurunziza le 26 août 2010 (le jour de son investiture). Dans son discours adressé à la nation, il a expliqué les éléments clés du programme de son gouvernement centré sur le renforcement de la paix, de la sécurité et de la démocratie, la bonne gouvernance, le développement socio-économique et la coopération internationale[50].

[49] http://burundi-agnews.org/wp-content/uploads/2014/10/Vision_Burundi_2025_synthese_FR.pdf

[50] Burundi, les élections de 2010 et régression démocratique. Rapport d'observation de la gouvernance du deuxième semestre 2010, février 2011

2. Changement politique en commune Nyabihanga

a. Les causes de changement d'un parti politique

Au départ de l'étude du changement, se posent des questions : Qu'est ce qui change ? Qui sont les auteurs du changement et qui en sont les opposants? Quels sont les causes et le moteur du changement ? Comment celui-ci se déroule-t-il ? Suivant quelles modalités ? Quelle en est l'ampleur ? Quelle en est la vitesse ? Prend-il une direction déterminée ?

Le changement peut se produire n'importe où dans la société : dans la culture et dans l'économie, dans les idées et dans les modes de vie, dans les valeurs et dans les comportements, dans la science et dans la technologie, dans la religion et dans la famille, en ville où à la campagne.... et ce qui nous intéressera de plus près dans le domaine politique[51]. Ainsi donc, le changement d'un parti politique est lié à la façon dont les leaders politique se comportent soit avant, soit pendant ou après les élections. Sachant que les électeurs visent la satisfaction de leurs besoins, à la fin des élections, ils ont le choix de rester membre de tel parti politique ou de changer, en tenant compte de ses attentes personnelles.

b. Les enjeux

Les enjeux se définissent à partir des problèmes. Un problème devient enjeu dès qu'il est reconnu, qu'un acteur le prend en charge, qu'une action se déclenche et que celle-ci mobilise tous les acteurs intéressés à donner au problème la solution qui leur convient, Comme le disait un humoriste « quand il y a des gens pour et des gens contre, c'est qu'il y a un problème »[52]

[51] Rudolf R., *Pour comprendre l'action et le changement politique*, Duculot, 1996, p.5

[52] Rudolf, R., op.cit,p97

L'enjeu est donc l'objet de la confrontation et/ou de la collaboration des acteurs, le bénéfice, les avantages, les résultats qu'ils pensent pouvoir obtenir de leur action.

Toute société (et tout régime politique) se transforme ou se bloque à partir des problèmes qui s'y développent. Ces problèmes, s'ils sont reconnus, deviennent des enjeux. Des acteurs se mobilisent pour participer à ces enjeux. Le changement ou le blocage, résulte donc de l'interaction des acteurs confrontés à propos d'un problème érigé en enjeu.

Les sources recueillies auprès de la population de la commune de Nyabihanga mettent en relief les raisons principales de la transhumance politique observée à la fin de chaque campagne électorale. Un enseignant de l'école primaire de Mbogora III, qui a gardé son anonymat, nous a témoigné je cite : « *Etre partisan du CNDD-FDD ne signifie pas qu'on aime le parti. Moi personnellement, j'ai eu peur de mon avenir. Le système de redéploiement a déstabilisé pas mal des enseignants, mais moi je n'ai pas été muté parce que je venais juste d'adhérer à ce parti. Maintenant je suis libre et je travaille à côté de mon domicile.*»[53]

Quant à César Sinduhijimana, Directeur de l'Ecole primaire de Gasenyi, affirme que *« seul le parti CNDD-FDD a pu instaurer la paix, la démocratie et la sécurité au Burundi. Avant son avènement, on était membre du FRODEBU. Le règne de ce parti était caractérisé par beaucoup d'insécurité et d'irrégularité dans la gestion des affaires publiques. Aujourd'hui, tout le monde salut les initiatives du parti CNDD-FDD, d'où la raison qui m'a poussée d'y adhérer.»*[54]

Les causes du changement dépendent de plusieurs facteurs. Lorsqu'une personne « visible » c'est-à-dire influent au sein de tel parti, quand il change de

[53] Enquête anonyme.
[54] SINDUHIJIMANA César, Directeur de l'Ecole primaire de Gasenyi

son parti, les autres suivent le mouvement. C'est le cas de Anicet Tuyaga, Directeur Général de l'OTB qui était membre du conseil communal en 2005 pour le compte de FRODEBU, et en 2010 il est parmi les membres très influent du Parti CNDD-FDD.

Selon l'adage : « Tel prince, telle religion », la population de son entourage a dû changer le parti en faveur du CNDD-FDD suite au profit qu'ils vont tirer de la part de lui.

Un cas intéressant est celui de la famille du feu Melchior Ndadaye. Selon un entretien que nous avons fait avec Thérèse Bandushubwenge, mère de Melchior Ndadaye, le CNDD-FDD est un parti à aimer. Elle témoigne, je cite : *« Les leaders de ce parti à commencer par Nkurunziza ont soutenu notre commune en général et surtout ma famille en particulier. »*[55]

Elle continue : « *Qui peut ne pas voter pour Nkurunziza et son parti ? Il m'a construit une belle maison au moment où les successeurs de mon fils (Melchior) n'ont jamais eu l'idée de venir me voir après sa mort. De plus, Nkurunziza est devenu mon fils ainé, il est mon enfant, il est mon consolateur. Tout ce bétail que tu vois c'est son œuvre. Tous ces avocatiers que tu vois est son œuvre. Qui peut donc ne pas voter pour Nkurunziza ? Personne !* »[56]

Les facteurs explicatifs de l'adhésion au CNDD-FDD en commune de Nyabihanga varient.

Ndayisenga Oswald, jeune diplômé de niveau A2 mais chômeur il y a 2 ans, affirme qu'il est entré au CNDD-FDD parce qu'on lui a promis un emploi en qualité d'enseignant mais jusqu'à présent il attend encore.

[55] BANDUSHUBWENGE Thérèse, mère de Melchior NDADAYE
[56] BANDUSHUBWENGE Thérèse, enquêteur déjà cité

Ainsi donc, Rudolf Rezsohazy entend par intérêt tout ce que l'acteur juge conforme à ses besoins et à ses aspirations, étant donné la situation où il se trouve. Les intérêts désignent les actes à poser, les objets à acquérir, les comportements et les actes attendus des autres, tels qu'ils sont suggérés par les besoins et aspirations[57]. Cela explique les facteurs de l'abandon d'un parti politique à un autre parti.

c. Les stratégies

La stratégie est l'art, la démarche ou l'ensemble des méthodologies qui maximisent en univers conflictuel ou concurrentiel, c'est-à-dire face à un rival, un opposant, un adversaire, un concurrent ou un ennemi, les chances d'atteindre un objectif donné malgré les actions de l'autre ou des autres[58].

L'utilisation du mot « *stratégie* » et du qualificatif « *stratégique* » est appliquée de façon abusive à différents domaines ou notions. Le terme est souvent utilisé dans des domaines dont les termes sont plus modestes et plus spécifiques tels que « politique », « idée », « concept », « plan », « alliance » ou « tactique ».

Selon Maurice Duverger, dans le combat politique, comme dans tous les combats complexes, chacun agit suivant un plan préconçu, plus ou moins élaboré, où il prévoit non seulement ses propres attaques, mais les ripostes de l'adversaire et les moyens d'y faire face. Ce plan constitue une stratégie[59] : Les différents éléments qui le composent (actions sur l'adversaire et répliques à ses réactions) sont des tactiques.

[57] Rudolf, R., *op.cit*,p.242
[58] Encyclopédie Française, Librairie La Rousse, 1973
[59] Duverger, M., *op.cit*, p .274

D. La population de Nyabihanga et les élections de 2010

1. Liste des partis politiques participants aux élections communales de 2010 en commune Nyabihanga

En 2010, la commune Nyabihanga a enregistré 13 partis politiques qui ont participé aux élections communales comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Les partis politiques participants aux élections communales de 2010

N° d'ordre	Nom du Parti	Nombre de Suffrages (Voix) Obtenus	Nombre de Sièges Obtenus
1	CNDD-FDD	15872	11
2	FNL	2696	2
3	SAHWANYA-FRODEBU	866	1
4	MRC	685	1
5	MSD	486	0
6	SAHWANYA-FRODEBU NYAKURI	398	0
7	UPRONA	240	0
8	RADEBU	198	0
9	UPD-ZIGAMIBANGA	193	0
10	CNDD	115	0
11	PALIPE-AGAKIZA	41	0
12	PPDRR	18	0
13	CDP	11	0
TOTAL		21819	15

Source : Commission Electorale Provinciale Indépendante de Mwaro

Vu le nombre de parti politique participant aux élections communales de 2010 en commune de Nyabihanga, on constate que le parti CNDD-FDD occupe la première place avec 11 sièges sur 15.

a. Le processus électoral de 2010

Les élections de 2010 est une suite logique des élections générales de 2005. Ces élections sont intervenues après la première législature après les régimes de transition issus des différents accords d'Arusha (2000) et de cesser le feu (2004). C'est une période charnière de mise en œuvre de ces différents accords dont l'intégration effective des anciennes forces rebelles du CNDD-FDD et du PALIPEHUTU-FNL. C'est aussi une période de règne du parti CNDD-FDD, vainqueur des élections de 2005, laquelle période a été marquée par plusieurs crises institutionnelles, notamment le blocage qui a passé des mois au sein de l'assemblée nationale au cours de la législature de 2005.

En plus du contexte dans lequel se sont déroulées les élections de 2010, il convient de souligner le climat qui a prévalu bien avant celle-ci, et qui a eu une incidence majeur sur ces élections. Il s'agit entre autre de l'ambiance dans laquelle la CENI a été mise en place, de l'environnement politique de l'exercice des libertés publiques pour les partis politiques et la société civile, de la cohabitation des partis politiques, de l'agrément de certaines formations des partis politiques, etc.

La mise en place de la CENI a été précédée par une longue phase de polémique en 2008 entre les partis politiques représentés au parlement. Les partenaires ne s'entendaient pas sur les membres qui devraient composer la CENI. La toute première liste a été récusée après son imposition par le chef de l'Etat. Après négociations, il a été adopté une CENI de consensus présidée par l'ambassadeur Pierre Claver Ndayicariye.

b. Les élections communales de 2010

Alors que les élections de 2005 se sont tenues au moment où le pays venait de connaitre les affres de violence d'une guerre civile dont tout le monde souhaitait la fin, les élections de 2010 se sont tenues à un moment où la paix a relativement été recouvrée. Ces élections par essence auraient dû davantage cimenter la paix et la cohésion sociale au-delà des barrières ethnico-centristes qui jusqu'alors justifiaient tous les dérapages connus par la population sur le plan sécuritaire.

Mais au lendemain des élections communales du 24 mai 2010, le climat sécuritaire s'est détérioré du fait de la contestation de ses résultats par une bonne partie des partis qui ont créé l'Alliance Démocratique pour le Changement (ADC-Ikibiri) constitué.

Le processus de 2010 a été confronté à une multitude d'enjeux dont certains se dessinent depuis la phase pré-électorale. En voici les majeurs[62] :

- La logique contradictoire de la nécessité du changement et de la continuité politique.

- Durant toute la période entre 2005 et 2010, l'état de la gouvernance a été au cœur du débat politique. Le parti au pouvoir (CNDD-FDD) a été accusé par l'opposition et la société civile de malversation économiques et autres crimes notamment lors des débats politiques.

Les différents scrutins ont tous été occulté par le scrutin présidentiel. Durant la course aux élections, on a vu davantage ceux qui étaient candidats aux présidentiels avant les communales (avant le retrait des candidats de l'opposition pour ne rester qu'un seul candidat) et plus tard durant les autres scrutins.

[62] Cosome : Rapport général de l'observation des élections de 2010 ; p.19

Enjeux sécuritaire : A la veille des élections et pendant les élections (surtout), on a recensé ici et là des attitudes d'intimidation de la population. Ce climat a suscité un sentiment de peur pour une population déjà éprouvée par les affres passées de la guerre ainsi que les nombreuses violences observées durant les cinq dernières années qui ont compromis les droits de l'homme. La population garde en mémoire les stigmates de cette guerre fratricide qui a durée 13 ans ainsi que les violations des droits de l'homme durant la législature passée.

Enjeux d'ordre économique : avec la paupérisation grandissante qui accable la population burundaise en générale, la masse paysanne, majoritairement analphabète, a adopté des comportements de nature à se laisser facilement corrompre par des politiciens à la recherche des voix.

2. Répartition des sièges au sein du conseil communal

Sur 13 partis politiques participants aux élections communales de 2010 en commune Nyabihanga, 4 seulement ont pu avoir au moins un siège au sein du conseil communal. Il s'agit entre autre le CNDD-FDD, FNL, SAHWANYA-FRODEBU et MRC-Rurenzangemero ayant obtenus respectivement 11sièges, 2 sièges, 1 siège et 1 siège comme le montre le tableau ci-dessous:

Tableau 2 : Répartition des sièges au sein du conseil communal

N° d'ordre	Nom Du Parti	Nombre de Sièges Obtenus
1	CNDD-FDD	**11**
2	FNL	**2**
3	SAHWANYA-FRODEBU	**1**
4	MRC-RURENZANGEMERO	**1**
Total		**15**

Source : *Tableau fait par nous même à partir des données reçues de la part de la CEPI de Mwaro.*

3. Les présidentielles de 2010 et les autres élections

Les élections présidentielles qui ont eu lieu le 28 juin 2010 ont montré que le taux de participation en commune de Nyabihanga est élevé comparativement aux autres communes de la province de Mwaro. En effet, sur 23 958 inscrits, 19461 ont voté, soit un taux de participation de 81.22% comme le montre le tableau ci-dessous[63]:

Tableau 3 : Taux de participation des présidentielles de 2010 en commune Nyabihanga

N°	Commune	Nombre de BV	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Taux de participation
1	Bisoro	28	13695	9547	69.71%
2	Gisozi	25	11544	7091	61.42%
3	Kayokwe	45	22151	16220	73.22%
4	Ndava	47	23235	16530	71.14%
5	**Nyabihanga**	**52**	**23958**	**19461**	**81.22%**
6	Rusaka	39	18385	13259	72.11%
Total		236	112968	82108	72.68%

La province de Mwaro ayant six communes dont Nyabihanga en fait parti, elle a participé aux élections présidentielles de 2010 avec un taux de participation de 72.68%. La commune de Nyabihanga vient en tête par rapport aux autres communes de la province de Mwaro, elle a un taux de participation de 81.22%. Cette forte participation de la population de Nyabihanga aux présidentiels est liée d'abord à une démographie élevée, ensuite à une mobilisation faite par les représentants des différents partis politique œuvrant à Nyabihanga. Quant aux élections des députés, la population de la commune de Nyabihanga a répondu massivement en votant pour le CNDD-FDD. Certains des membres des autres formations politiques ont aussi voté pour le CNDD-FDD après le boycott des

[63] CEPI Mwaro, Synthèse des résultats du scrutin présidentiel du 28/6/2010

élections qui ont suivi les communales par les partis de l'opposition qui se sont mis ensemble pour former ce qu'ils appellent ADC-Ikibiri (Alliance Démocratique pour le Changement). Signalons qu'en commune de Nyabihanga, seuls la coalition CELAT Humura, CNDD-FDD, SAHWANYA-FRODEBU Nyakuri et UPRONA ont participé aux élections législatives Les résultats obtenus sont les suivants:

1. CNDD-FDD : 11461 voix
2. SAHWANYA-FRODEBU Nyakuri : 903 voix
3. UPRONA:516 voix
4. CELAT Humura: 99 voix

Contrairement aux élections communales et présidentielles, sur 23958 inscrits, seuls 12979 ont participé aux législatives soit 54.17%, alors que aux communales on a enregistré 21819 des suffrages obtenus soit 91.07 % tandis qu'aux présidentielles le nombre de votants est de 19461 soit 81.22%. Ici, la question qui se pose est de savoir pourquoi cette baisse de taux de participation ? Cela serait lié au boycott des élections depuis les présidentielles jusqu' à la fin des autres scrutins, par certains partis politique de l'opposition. Quant aux élections collinaires, en date du 7 septembre 2010, le peuple burundais a voté pour les chefs de collines ou des quartiers et en même temps leurs conseillers. Au niveau national, plus de 38.000 candidats dont 8700 femmes se sont fait élire pour diriger les 2905 collines que compte le Burundi.

Particulièrement dans la commune de Nyabihanga, sur ses 29 collines de recensement, on a enregistré plus de 282 candidats dont 82 femmes[64].

[64] CEPI MWARO, Synthèse des résultats du scrutin des conseillers collinaires de 2010 en commune de Nyabihanga.

SAHWANYA FRODEBU en commune Nyabihanga de 1993 à 1997 date à laquelle il est sorti de la prison et aujourd'hui il est président du Parti CNDD-FDD dans la même commune depuis 2004.

Selon Nda**babise**[66], les hutu gardaient peut-être en mémoire la répression de 1972. C'est depuis lors que l'on commença à parler d'une armée mono-ethnique tutsi. Mais avant cette date fatidique, les Hutu étaient plus nombreux à l'armée.

Selon les mêmes sources, les hutu avaient peur des tutsi seuls détenteurs de tous les pouvoirs raison pour laquelle les hutu participaient beaucoup plus que les tutsi dans les travaux du parti (ibikorwa vy'umugambwe) actuellement appelé travaux communautaire (ibikorwa rusangi) à l'intention de se montrer obéissant aux organisateurs tutsi malgré leur minorité.

S'exprimant à ce sujet, la commission nationale chargée d'étudier la question de l'unité nationale dit:

« *Néanmoins, sans entrer dans le jeu des statistiques ethniques et régionales pour évaluer le niveau de représentation des uns et des autres, l'on constate que suite aux événements que notre pays a connu particulièrement en 1972, les Bahutu ne sont pas massivement entrés dans l'armée en raison notamment des sentiments de peur engendrés par lesdits événements. Par ailleurs, l'armée étant une émanation de la société, l'on comprend qu'elle ait subi les soubresauts qui ont secoué l'unité nationale sans que ceci soit le résultat d'une politique de discrimination délibérée*».[67]

Sous la deuxième République, l'entrée des hutu à l'armée reste faible. Il y eut néanmoins une stabilité politique interne et un rapatriement massif des refugiés. Parmi ceux-ci figuraient Ndadaye, Ntibantunganya, Karibwami, Ndikumwami tous fondateurs du Frodebu.

[66] NDABABISE Vénant, membre du comité du parti Uprona sous le régime du parti unique, vice-président du FRODEBU depuis 1993-1997 et président du parti CNDD-FDD depuis 2004 en commune NYABIHANGA

[67] Rapport de la commission nationale chargée d'étudier la question de l'unité nationale, Bujumbura, RPP,1989, p140

Contrairement au régime Micombero là où on voulait éliminer physiquement tous les Hutu, la deuxième république a été caractérisée par un génocide intellectuel.

Le même enquêteur Ndababise explique cela que la commune Nyabihanga a manqué d'élite Hutu depuis le régime Bagaza là où ce dernier avait instauré une politique d'un génocide intellectuel c'est-à-dire la présence de la lettre T pour les Tutsi et H pour les Hutu sur les copies des évaluations en classe afin de mieux trier les Tutsi pour avancer de classe et les Hutu pour les faire échouer afin qu'ils se rendent jusqu'à abandonner leurs études. Sa politique visait donc la promotion de l'ethnie Tutsi et non les Hutu.

Vers la fin de la deuxième République, le conflit Eglise-Etat conduisit l'occident à entamer une politique d'affaiblissement du régime Bagaza et de financement surtout dans la partie nord du pays frontalière au Rwanda particulièrement dans les communes de Ntega et de Marangara, qui connurent une flambée de violence sous la troisième République en août 1988.

Le coup d'Etat du 3 septembre 1987 rectifia l'image du Burundi qui était considérée comme ennemi du Vatican et persécuteur des chrétiens. Le régime Buyoya venait de couper l'herbe sous les pieds du mouvement Palipehutu qui se consolidait parce qu'il annonçait un renouveau dans la politique burundaise. Mais le mouvement se précipita au contraire peut-être pour mettre à l'épreuve le nouveau régime.

Au mois d'Août 1988, une tension ethnique régnait dans les communes de Ntega et Marangara. Avant le déclenchement des tueries, le Palipehutu avait mis en alerte les Hutu comme quoi les Tutsi organiseraient les massacres des Hutu pour une raison inconnue. Les Hutu furent appelés à devancer les Tutsi.

Lors de leur descente dans la commune de Marangara, le Ministre de l'intérieur et le Gouverneur de la Province Ngozi invitèrent la population à sauvegarder la paix et à vaquer à leurs activités quotidiennes. Mais quelques jours plus tard, les

massacres des Tutsi se perpétraient dans la commune de Ntega et de Marangara.[68]

Il nous faut à signaler que cette crise n'a pas duré longtemps ; elle n'a même pas touché tout le pays comme celle de 1993 ce qui fait que l'influence de cette crise sur la population de Nyabihanga en matière de l'appartenance aux partis politique reste très faible.

La crise d'octobre 1993 serait venue comme une guerre de vengeance contre les Tutsi. La commune Nyabihanga compte 4 zones dont 29 collines. Nos informateurs nous ont témoigné que les collines les plus touchées sont celles de la zone Munago et une partie de la zone Kibungere. Dans cette localité vivaient un bon nombre des Tutsi comparativement aux autres collines de la commune. Les Tutsi étaient accusés d'être informés de la mort du Président natif de la commune Nyabihanga encore Hutu. Venant Ndababise nous a expliqué cela:

« A la veille de la mort de Ndadaye Melchior, les Tutsi avaient organisés une fête de chanter la mort de Ndadaye. Ils étaient rencontrés au chef lieu de la commune dans la maison abritant les gendarmes (Abajandarume), ils se rencontraient tous autour d'une cruche de boisson de sorgho, et se montraient heureux et s'attendaient peut-être le message d'un haut qu'on a déjà tué notre fils. Le lendemain on a annoncé à la radio que le Président est mort. Comme réaction, certains Hutu sont allés à Magamba, Kibogoye et Kirambi pour tuer les Tutsi car les Hutu avaient peur que ça peut se produire comme en 1972. C'était une autodéfense»[69].

Quant à Mitakaro Elias, la crise de 1993 a éveillé les Hutu[70]. Selon lui, la crise de 1972 a emporté beaucoup des Hutu, non pas qu'ils étaient incapable de se

[68] NIBIRANTIJE, Z., L'armée burundaise et la crise de 1993 : Essai d'analyse, mémoire UB, FLSH, Février 2000

[69] NDABABISE Vénant, membre du comité du parti Uprona sous le régime du parti unique, vice-président du FRODEBU depuis 1993-1997 et président du parti CNDD-FDD depuis 2004 en commune NYABIHANGA

[70] MITAKARO Elias, planton au Lycée communal de Butegeyi, interrogé avril 2015 au lycée communal de Butegeye

défendre contre l'armée meurtrière des Tutsi, mais plutôt par leur ignorance. Il leur a fallut qu'ils changent de comportement en faisant appel aux Hutu de ne pas croiser les bras comme ce fut le cas en 1972.

Néanmoins, la crise de 1972 ou de 1993 a fait que la population hutu change de mentalité et par la suite considère l'armée comme le seul moyen de prendre le pouvoir. C'est dans ce sens que la mort de Ndadaye est suivie de la défaite du Frodebu pendant les élections de 2005 qualifiée comme conséquence du manque des forces militaires Hutu pouvant assurer la sécurité des cadres Hutu.

Généralement, le peuple burundais garde en mémoire des différents événements tels qu'ils se sont succédé. La question ethnique a pris le terrain au cœur des Burundais d'où les résultats des élections doivent être en fonction du passé et d'ethnie.

Dans la commune de Nyabihanga, les groupes ethniques qui s'y trouvent sont les mêmes que ceux se trouvant dans tout le pays. L'ethnie Hutu qui est censé être majoritaire dans la région de Kirimiro a une représentation forte dans les partis politiques dits des « Hutu » comme le CNDD-FDD, SAHWANYA FRODEBU et SAHWANYA FRODEBU-Nyakuri iragi rya Ndadaye, le FNL... par rapport aux autres partis comme l'UPRONA, MRC, MSD, PARENA etc.

Le caractère ethnique influence le choix d' un parti politique ; cela s'est observé en 1993 juste après la sortie du parti unique sous le régime Buyoya I là où la majorité électorale a voté pour le candidat du FRODEBU, parti majoritairement Hutu.

L'assassinat de l'administrateur Hutu connu sous le nom de Ndikumana François en date du 26 avril 1996, par un groupe de gendarmes dominées par les Tutsi, a énervé certains membres du parti SAHWANYA FRODEBU ce qui est à l'origine de la conversion progressive des membres de ce parti au nouveau parti CNDD-FDD ayant une armée capable de protéger ses militants.

En plus de cette situation qu'a connue la population de Nyabihanga, les problèmes liés aux questions ethniques tels qu'ils se sont observés partout dans le pays ont contribué fortement à l'adhésion massive au parti CNDD-FDD, parti politique ayant une armée.

C'est dans cette optique que, depuis la naissance des partis politique au Burundi, on observe la transhumance politique. Ici, on donne le cas des membres de l'UPRONA qui ont quitté ce parti en 1993 au profit du SAHWANYA FRODEBU ; mais en 2005 la majorité des membres du FRODEBU se retirent dans ce parti et entrent au CNDD-FDD.

Cependant, depuis 2005, les autorités administratives de la commune Nyabihanga sont presque tous issu du parti CNDD-FDD. Cela est lié aux organes qui sont mis en place, soit par voie électorale, soit par nomination. Les mobiles politiques du moment influencent le choix de ces administratifs. Il est donc normal que les électeurs changent de parti politique vers un parti au pouvoir quand ils voient que ceux qui sont déjà membre de ce parti vainqueur des élections bénéficient certains services auprès de l'administration.

2. Le contexte politique

Notre sujet est en rapport avec les partis politiques donc avec la compétition électorale. Un aperçu sur le comportement de l'électeur au moment des élections nous semble nécessaire.

Selon Michel Faucault « *le pouvoir est toujours une certaine forme d'affrontements instantanés et continuellement renouvelés entre un certain*

nombre d'individus. Le pouvoir ne se possède pas car il se joue, il se risque. Le pouvoir se gagne comme une bataille et se perd de même »[71]

L'idée développée par Faucault nous montre que le pouvoir se cherche, qu'il y a le risque de le perdre ou la chance de le gagner. Cela revient à analyser alors le comportement de l'électorat dans des compétitions politiques.

Après la mort de Ndadaye en 1993, le pays est plongé dans une crise sociale et politico-sécuritaire. La gestion du pouvoir est surtout contrôlée par une armée à dominance Tutsi.

Le CNDD-FDD en compétition avec d'autres formations politiques depuis 2005, rappelait les circonstances dans lesquelles il est né. Il disait que c'est après la mort de Melchior Ndadaye que certains des membres fondateurs de ce parti ont préféré abandonner leurs postes pour fonder le Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD).

Pour ce parti, il fallait trouver les mécanismes pour défendre la démocratie : « *Gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple* ». Face à une certaine opinion qui ne la soutenait pas, il affirmait que le combat qu'il menait n'était qu'une autodéfense populaire contre une armée meurtrière et contre tous les ennemis de la démocratie. Ce combat a fait que la question de l'armée soit portée à jour et les négociations politiques aboutirent à la restructuration des forces de défense nationale. On forma alors une armée inclusive où les Hutu, Tutsi et Twa se retrouvent pour défendre la nation.

Selon Rudolf Rezsohazy, en politique, les aspirations du public sont la base, le niveau des aspirations est une clef de l'action efficace. En effet, si le niveau est

[71] Michel F., cité dans *Situation de la démocratie*, sous la direction de Marcel Gauchet, Pierre Manent et Pierre Rosanvallon, seuil, Gallimard, 1993 p .283

trop bas, l'acteur passe à côté des opportunités qui s'offrent, s'il est trop haut, la frustration risque d'être son lot[72].

Souvent dans les pays sous-développés en général et au Burundi en particulier, les aspirations portent un niveau très haut dans la mesure où les conditions de vie sont très médiocres. Dans ce cas, les populations voient en homme politique des merveilles, car souvent dans la propagande politique, des promesses d'une ère paradisiaque sont tenues.

Les déceptions qui aboutissent à des mouvements de désenchantement sont observés. Julien Freund dit alors que l'histoire est faite de triomphes éphémères et de défaites provisoires.[73]

La logique devient alors l'accumulation des promesses non accomplies. Ici, on parle du désenclavement de la province de Mwaro en général et de la commune de Nyabihanga en particulier. En effet, depuis la campagne électorale de 1993, ce n'est qu'en 2015 qu'on pense à désenclaver la province de Mwaro en traçant la route goudronnée Nyakararo-Mwaro-Gitega. Pourtant, à chaque période électorale, les acteurs politiques prenaient comme priorité le traçage de cette route.

B. L'idéologie politique du CNDD-FDD et les motivations de l'électorat à Nyabihanga

1. L'idéologie politique du Parti CNDD-FDD

L'idéologie se définit comme « *un ensemble d'idées systématisées qui rationnalisent la vision de la réalité, les valeurs, les aspirations et les intérêts de l'acteur. Elle présente en générale une interprétation et une conception de l'homme et du monde, dessine les contours de la société préconisée, propose les*

[72] Rudolf R., *op. cit.* p.240
[73] *Idem* p.240

buts à poursuivre, suggère les actes à accomplir et/ou les situations à défendre».[74]

Selon CHARLOT, l'idéologie se définit comme « *un système de pensée cohérente, une conception totale du monde qui est pour le groupe ou l'individu qui y adhère un guide dans toutes les actions de la vie, une réponse à toutes les questions-des questions métaphysiques ou questions politiques, etc.…* »[75]

Et de façon plus vague, elle se définit comme :

« *Un ensemble fragmentaire, limité parfois inconsistant de valeurs auxquelles un groupe, un individu croient et se réfèrent* »[76]

Depuis la campagne électorale de 2005 jusqu'en 2015, aucun parti politique n'a pu présenter un programme clair à la population de Nyabihanga surtout pendant la campagne électorale pour chercher les suffrages. Pourtant les électeurs participent aux différents scrutins.

Les partis burundais restent traditionnellement classés en partis dits Hutu et partis dits Tutsi à l'image de leur regroupement en G7 et G10 lors des négociations d'Accord d'Arusha de 2000. Même le parti CNDD-FDD qui refuse de s'inscrire dans la ligne classique et revendique aujourd'hui un caractère rassembleur est généralement perçu comme un parti dits Hutu[77].

Bien que l'accord d'Arusha préconise que les formations politiques doivent progressivement cesser d'être représentatives d'une seule communauté, le recours à l'appartenance ethnique est encore pratiquement systématique plutôt qu'au projet de société. Le climat de la campagne aux accents ethniques a

[74] Rudolf R., *op. cit.* p.240
[75] CHARLOT, J., *Les partis politiques*, Paris, A. colin, 1971, p.22
[76] MEYNARD J., et LACELOT, A., *Les attitudes politiques*, collection « Que sais-je? N° 2 ; Paris, PUF, 1964, p .42
[77] Rapport final de la mission d'observation électorale de l'union Européenne au Burundi. Election législative 2005, Bujumbura, Aout 2005

accrédité cette réalité. Corrélativement, on peut raisonnablement estimer que le vote des électeurs a été davantage axé sur ce positionnement que sur le programme pas ou peu développé.

Ainsi donc, le parti CNDD-FDD dans son enseignement, se focalise beaucoup plus sur le passé. « *Souvenez- vous d'où vous êtes venus* » ! dit-il. Il continue en disant : je cite : « *Nous avons passé plus de 40 ans dominé par le pouvoir des Tutsi et aucun avantage la population burundaise n'a pu tirer de tous ces pouvoirs tels qu'ils se sont succédés. L'arrivé de Melchior Ndadaye était comme une suicide parce qu'il n'avait pas d'une armée. Nous voici donc présent pour assurer votre sécurité et répondre à tous vos besoins* ».[78] disaient-ils.

La gratuité scolaire, l'exonération des soins de l'accouchement ainsi que la gratuité des soins de santé pour les enfants de moins de 5ans sont nos priorités[79].

L'idéologie est donc une forme de conviction afin d'étendre un champ politique.

2. Les motivations de l'électorat

La motivation peut se définir comme « *un ensemble de facteurs déterminant l'action et le comportement d'un individu pour atteindre un objectif ou réaliser une activité. C'est la combinaison de l'ensemble des raisons conscientes ou non, collectives et individuelles, qui incitent l'individu à agir au sein d'une équipe. C'est l'un des enjeux de la fonction managériale* ».[80]

Ainsi donc, l'appartenance à un parti politique est du ressort de la combinaison de nombreux facteurs. Parmi eux, la promesse ou octroi d'une promotion, promesse d'un emploi, etc. L'un de nos enquêtés nous explique : « *je suis entré*

[78] L'idéologie du CNDD FDD
[79] Idem
[80] Rezsohazy , R., *op.cit.* p p. 256-257

au parti CNDD-FDD à la fin de mes études secondaire à l'Ecole Technique Secondaire de Kamenge en 2013 ; j'étais au paravant membre du parti MRC-Rurenzangemero. Comme on m'a promis d'un emploi, j'ai été obligé de changer de parti et j'espère que ça va passer »[81]

La motivation est un concept tout comme l'outillage culturel : elle groupe, coiffe tous les facteurs qui incitent à agir et toutes les raisons subjectives qui donnent à l'action telle ou telle orientation. Elle combine un faisceau, les besoins, les valeurs, les aspirations, les intérêts, les idéologies, les sentiments qui fournissent autant de motifs pour s'engager, œuvrer, lutter, aller de l'avant, résister,...et déclenchent directement l'action[82]. Autrement-dit, il s'agit de cette constellation de conscience qui se trouve à la base des actes, offrent l'explication subjective de ceux-ci.[83]

Le parti CNDD-FDD disposant de moyens financiers par rapport aux autres partis, il organise de nombreuses fêtes par an, rencontre souvent ses membres dans les activités dites travaux communautaires, distribue des pagnes aux *Bakenyererarugamba.*[84] Cela permet au parti CNDD-FDD de rester en contact permanent avec ses membres pour enseigner son idéologie par cette voie d'achat de l'âme et de conscience des militants et de l'électorat en général.

C. Les facteurs économiques

La participation aux activités des partis politiques touche toutes les couches de la société : les intellectuels, les illettrés, les riches et les pauvres.

La politique se ramène à des conflits d'ordre matériel, des luttes pour le pouvoir, tous ces éléments déterminent les attitudes des sujets, leurs prédispositions à agir

[81] NDAYISENGA Oswald, enquêté et membre du parti CNDD-FDD et chômeur
[82] Rezsohazy , R., *op.cit.* p p. 256-257
[83] *Ibidem*
[84] Nom attribué aux femmes membres du parti cndd-fdd.

à titre individuel ou en groupe (groupe d'intérêt) si on prend les intérêts au sens matériel du mot.

Dans une situation donnée, la défense d'une position économique ou la recherche d'avantages suscitent des opinions ou des comportements mais aussi l'évolution sociale impose de nouvelles constellations de force, une configuration neuve des oppositions. A titre d'exemple, selon les sources recueillies auprès de la Direction Communale de l'Enseignement de Nyabihanga (DCE), la commune Nyabihanga dispose 40 écoles dont 31 primaires et 9 secondaires. Le constant est que tous les directeurs de ces écoles sont membres du parti CNDD-FDD même ceux des écoles appartenant aux confessions religieuses. Le maintien de la place du Directeur est fortement lié à l'adhésion au parti au pouvoir accompagné d'une contribution versé au compte de ce parti en guise de remerciement. Au contraire, l'un ou l'autre qui n'honore pas ses engagements, est limogé de ses fonctions et remplacé par un autre.

Il est à constater qu'en politique, les hommes n'aiment guère exprimer leurs revendications matérielles en tant que telles, ils s'efforcent de lier à une conception morale pouvant leur valoir un plus grand respect. L'idée devient ainsi un facteur de justification ou de protection reléguant à l'arrière-plan les mobiles réels de l'action entreprise. Il est plus facile de ruser avec les idées qu'avec les éléments matériels de la situation. Les facteurs économiques influencent donc l'électorat.

Selon Anthony Downs, le marché électoral est à comparer à celui des producteurs car ces derniers sont souvent en concurrence pour la vente de leurs biens. Du coté des partis politiques, l'objectif primordial de la formation politique au pouvoir est d'y demeurer tandis que celui des partis de l'opposition est d'y accéder. Tous les deux groupes des partis doivent faire recours à l'électorat.

« L'électeur votera conformément à ses intérêts (non exclusivement d'ailleurs). Il ne cherchera pas à utiliser la consultation pour atteindre un intérêt général. Il votera pour celui des partis qui lui promet le maximum de satisfaction(...), l'électeur cherche dans la politique l'utilité maximale comme le consommateur dans l'économie».[85]

L'influence du statut socio-économique sur le comportement des électeurs est tout à fait apparente et semble découler des partis qui sollicitent les suffrages, à exprimer et à promouvoir des intérêts collectifs. Les intérêts les plus pressants étant ceux qui touchent au travail de l'homme, à ses moyens d'existence et à son genre de vie.

Dans l'arsenal des explications du vote, les structures économiques et sociales devaient donc trouver une place de choix.

Dans la formation et transformation des choix électoraux, les conditions sociales orientent le vote à travers l'interprétation qui est donnée par les individus ou les groupes : c'est moins l'appartenance objective à une classe sociale que la conscience de cette appartenance qui forme l'opinion[86]. Dans ce contexte, les responsables des partis politiques doivent étudier la société pour bien cibler les catégories des gens les plus défavorisées, des victimes du marasme économique afin de répondre aux aspirations du peuple.

[85] .Schwartzenberg, R.G., *Politique comparée : Les grands systèmes politiques contemporains*, Instituts d'études politiques de Paris, 1979-1980 p.794

[86] *Encyclopédie Française*, Librairie la Rousse, 1973, P4198

CONCLUSION GENERALE

La commune Nyabihanga un l'une des communes du Burundi qui ont connu le multipartisme. Depuis l' avènement du pluralisme politique, non seulement les leaders politique, la population burundaise en générale et celui de la commune Nyabihanga en particulier a pris le chemin de se conformer à ce nouveau système multipartisan. Les facteurs qui expliquent ce passage du monopartisme au multipartisme sont nombreux en l'occurrence le contexte socio-politique de l'époque comme la domination de l'ethnie Tutsi dans plusieurs organes dirigeant de l'Etat et dans l'armée, l'idéologie politique du parti CNDD-FDD et les motivations de l'électorat et/ou ses spéculations particulières sans oublier les facteurs économiques tels que nous l'avons développé dans le dernier Chapitre.

En effet, le parti CNDD-FDD dans son enseignement, rappel les Burundais en général et ses militants en particulier à se souvenir du passé ; autrement dit, les raisons qui ont poussé ce parti à prendre les armes.

De plus, les différentes crises qu'a connu le Burundi montrent que la population de Nyabihanga a adopté un comportement inattendu pendant les élections de 1993, 2005 et celles de 2010. Cette hypothèse a été démontrée dans le second chapitre là où on a vu les résultats des différents scrutins.

Malgré ce passage du monopartisme au multipartisme, il se heurte à une lacune liée à l'adhésion massive de la population de la commune Nyabihanga au parti CNDD-FDD juste après les élections de 2010, ce qui est qualifié comme un retour au monopartisme.

Notre travail portant sur les partis politiques, le comportement des électeurs pendant une période déterminée dans une région déterminée, il nous faut lancer un appel à l'endroit de ceux qui vont traiter un sujet pareil de mener d'autres recherches profondes en vue de mieux décortiquer les raisons majeurs de cette instabilité de l'électorat depuis que le Burundi entre dans le pluralisme politique.

BIBLIOGRAPHIE

I.OUVRAGES GENERAUX

1.. CHARLOT, (Jean), *Les partis politiques*, Paris, A. colin, 1971.

2. Chrétien J.P., Burundi. *L'Histoire retrouvée 2 5ans de métier d'historien en Afrique,* Paris, Karthala, 1993.

3. DIALLO (S). « *Apprentissage de la démocratie », au cœur de l'Afrique* T. LIX n°33, 1991.

4. DUVERGER, (Maurice), *Sociologie politique*, paris, PUF 1973.

5. Lechat, M., *Le Burundi politique, juin 1961*, Usumbura ; service de l'information du R-U, 1961.

6. MAPPA (S), (sous la direction de) : *Développer par la démocratie. injonctions occidentales et exigences planétaires*, Paris, Karthala, 1995.

7. MEYNARD, (Jean) et LACELOT, (Alain), *Les attitudes politiques*, collection « Que sais-je? N° 2; Paris, PUF, 1964.

8. Michel F., cité dans *Situation de la démocratie*, sous la direction de Marcel Gauchet, Pierre Manent et Pierre Rosanvallon, seuil, Gallimard, 1993.

9. Ratier, E., *Encyclopédie politique, Faits & Documents*, Paris 1992.

10. REZSOHAZY, (Rudolf)., *Pour comprendre l'action et le changement politique,* Duculot, 1996.

11. SCHMITTER, (Ph.C.,) *Intermediaries in the consolidation of néo-democracies: the role of parties, associations and movements*. Barcelona, institut de sciencies politiques i socials, 1997(workingpapers).

12. SCHWARTZENBERG, (R.G)., *Politique comparée : Les grands systèmes politiques contemporains*, Instituts d'études politiques de Paris, 1979-1980.

13. SCHWARTZENBERG, (R.G).. *Sociologie politique*, Paris, Edition, Mont Chrétien. 1988.

14. SEWARLENS (P.de)., *La politique internationale*, Paris, A. colin, 1992, p.168 JURG MEYER (R.P.F) cité par J.MPHIZI, « Pourquoi l'aide au tiers monde en perte de vitesse ? » *in Renouveau* n°3178 du 26 avril 1990.

II. MEMOIRES

1. GATORE, (S.)., *Les élections démocratiques de 1993 et celles de 2005 au Burundi : Essai d'analyse politique comparative.* Mémoire Bujumbura, 2008.

2. HABONIMANA, (R)., *Analyse comparative des élections communales de 2005 en commune RUSAKA et NYABIHANGA,*_mémoire, Bujumbura, UB, septembre 2010.

3. KABANYANA, (M.E) ., *Le discours politique de la campagne électorale de mai 1993 et son impact socio-politique au Burundi (1993-1996),* mémoire Bujumbura, UB, Décembre 1998.

4. NDAGIJIMANA, (S)., *Essai d'étude sur les partis politiques de l'opposition au Burundi (1993-1995),* mémoire, Bujumbura, UB.

5. NDIZEYE, (E)., *Le parti UPRONA face à l'adoption du multipartisme au Burundi (1987-1993)* : Essai d'analyse, Bujumbura, UB, 2000.

6. NDUWAYO, (M) ., *Analyse du positionnement politique du FRODEBU lors des élections communales de juin 2005,* mémoire Bujumbura, UB, 2008.

7. NIBIRANTIJE,(Z)., *L'armée burundaise et la crise de 1993 : Essai d'analyse*, mémoire UB, FLSH.

8. NTAKIRUTIMANA, (S)., *Les causes de la défaite de l'UPRONA aux élections de Juin 1993 : Essai d'analyse.* Bujumbura, UB, octobre 1999.

RAPPORTS ET AUTRES DOCUMENTS

1. Boussaguet Laurie, *Dictionnaire des politiques publiques* ; Paris : presses de sciences.

2. Burundi ; les élections de 2010 et régression démocratique. Rapport d'observation de la gouvernance du deuxième semestre 2010, février 2011.

3. CEPI MWARO ; *Synthèse des résultats du scrutin des conseillers collinaires de 2010 en commune de Nyabihanga.*

4. CEPI MWARO, *Synthèse des résultats du scrutin présidentiel du 28/6/2010.*

5. Cosome : *Rapport général de l'observation des élections de 2010.*

6. Dictionnaire Larousse Pratique, édition 2005.

7. Dictionnaire petit Larousse paris cedex 06 édition 1991.

8. Encyclopédie Française, Librairie la Rousse.

9. Julien NIMUBONA, *Cours d'Institutions et doctrines politiques*, dispensé en 2ème Licence/ Histoire/ SCIENCE POLTIQUE Année académique 2012-2013.

10. Loi n° 1/16 du 10 septembre 2011 portant révision de la loi n° 1/006 du 26 juin 2003 portant organisation et fonctionnement des partis politiques.

11. Observatoire de l'action gouvernementale, Etat des lieux des partis politiques burundais à la veille des élections de 2010.Rapport final, Bujumbura, septembre, 2009.

12. Rapport final *de la mission d'observation électorale de l'union Européenne au Burundi. Election législative 2005,* Bujumbura, Aout 2005

13. Rapport *de la commission nationale chargée d'étudier la question de l'unité nationale,* Bujumbura, RPP, 1989.

14. Statut de la formation politique dénommée « FRONT POUR LA DÉMOCRATIE AU BURUNDI »-« UMUGAMBWE UHUZA ABAHARANIRA DEMOKARASI MU BURUNDI », en sigle « Parti SAHWANYA-FRODEBU ».

15. Statut du Parti de l'Unité pour le Progrès National UPRONA 7 Décembre 2002.

LISTE DES PERSONNES RESSOURCES

N°	Nom et prénom	Age	Genre	Colline	Appartenance politique	Fonction
1	Nduwayezu Patrick	32 ans	Homme	Burarana	FRODEBU-NYAKURI	Enseignant
2	Sinduhijimana César	37 ans	Homme	Kivomwa	CNDD-FDD	Directeur de l'EP GASENYI
3	Mababa Clément	42 ans	Homme	Butegeye	SAHWANYA-FRODEBU	Administrateur communal (2002-2005)
4	Ndababise Venant	70 ans	Homme	Miterama	CNDD-FDD	Commerçant et président du Parti CNDD-FDD
5	Bandushubwenge Thérèse	-	Femme	Murama	CNDD-FDD	Mère du président NDADAYE
6	Bizoza J Berchmans	32 ans	Homme	Butegeye	FNL de RWASA	Enseignant
7	Karisabiye j. Marie	31 ans	Homme	Mbogora	SAHWANYA FRODEBU	Enseignant
8	Bitorwa Balthazar	42 ans	Homme	Gatwe	FNL de RWASA	Président du Parti FNL à Nyabihanga
9	Ntirampeba Godeberthe	38 ans	Femme	Muhaganya	CNDD-FDD	Chef de zone MUYANGE
10	Mitakaro Elias	58 ans	Homme	Butegeye	CNDD-FDD	Planton au lycée communal de Butegeyi
11	Hatungimana Désiré	39 ans	Homme	Miterama	MRC-Rurenzangemero	Président du Parti au niveau communal
11	Nicintije Judith	50 ans	Femme	Mbogora	CNDD-FDD	Cultivatrice
12	Cimpaye Oscar	54 ans	Homme	Province Ruyigi	PRP	Vice-président du parti PRP au niveau national
13	Tuyaga Anicet	-	Homme	Miterama	CNDD-FDD	Ex Directeur General de l'OTB, aujourd'hui Député
14	Misago Anne	48 ans	Femme	Buhogo	FROBEBU	Cultivatrice

15	Ndayisenga Oswald	29 ans	Homme	Butegeye	CNDD-FDD	Chomeur
16	Miburo Athanase	57 ans	Homme	Gatwe	UPRONA	Cultivateur
17	Gakobwa Marie	60 ans	Femme	Muyange	-	Cultivatrice
18	Manariyo Thérèse	42 ans	Femme	Kirambi	-	Cultivatrice
19	Banyikwa prosper	54 ans	Homme	Butegeye	CNDD-FDD	Cultivateur
20	Nishimwe Epitace	27 ans	Homme	Mbogora	Frodebu Nyakuri	Etudiant
21	Butoyi Venant	51 ans	Homme	Kivomwa	CNDD-FDD	Commerçant
22	Kwizera Claude	36 ans	Homme	Kirambi	-	Défenseur des Droits de l'Homme à Nyabihanga
23	Hakizimana Côme	41 ans	Homme	Mbogora	MSD	Catéchiste
24	Bamboneyeho Venant	49 ans	Homme	Mbogora	MRC-Rurenzangemero	Cultivateur
25	Nicintije Rebecca	61 ans	Femme	Munago	CNDD-FDD	Cultivatrice
26	Bikorwa Mathias	69 ans	Homme	Butegeye	CNDD-FDD	Couturier
27	Mayoya Arthemon	43 ans	Homme	Munago	CNDD-FDD	Cultivateur
28	Wakana Agrippine	39 ans	Femme	Kivomwa	CNDD-FDD	Cultivatrice
29	Kanyamuneza Solange	34 ans	Femme	Taba	CNDD-FDD	Chômeur
30	Nsabiyumva Désiré	32 ans	Homme	Buhogo	SAHWANYA FRODEBU	Professeur au Lycée communal de Gasave

ANNEXES

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Monsieur (Madame), vous êtes priés de nous octroyer un entretien se rapportant à notre sujet de mémoire intitulé : «**Le passage du monopartisme au multipartisme en commune Nyabihanga (1992-2012) : enjeux et stratégies**» à fin de compléter nos informations.

NB: La période qui nous intéresse s'étend de **1992-2012**

A. Informateur:

Nom et prénom..... (Non obligatoire)

Sexe.....

Lieu et date de naissance.....

Lieu de résidence.....

Formation ou études faites.....

Appartenance politique.....

Fonction.....

B. Questionnaire d' enquête

1. A quel âge avez-vous commencé à participer aux activités des partis politiques?

2. Qu'est ce qui a motivé la création du parti auquel vous appartenez?

3. Comment procédait-on au sein de votre parti pour recruter les membres?

4. Quels étaient les partis les mieux implantés dans votre commune et pourquoi?

5. Comment avez-vous procédé pour entrer ?

6. Pendant quel moment avez-vous adhéré à ce parti? (Situation politique. ex: pendant les élections, crise ou stabilité politique)

7. Quels sont les facteurs qui vous ont poussé à appartenir à ce parti?

8. Avez-vous été satisfait pendant le parcours? □:Oui □: Non

Si non, avez-vous quitté ce parti? □:Oui □: Non

9. Si vous avez quitté ce parti, cela est fait au profit de quel autre parti?

10. A son tour, vous a-t-il satisfait? □:Oui □: Non

11. A votre avis, pourquoi le FRODEBU n'a pas gagné les élections de 2005 dans votre commune qui est la commune d'origine de Melchior NDADAYE?

12. Comment avez-vous accueilli la défaite du parti SAHWANYA FRODEBU?

13. Comment avez-vous accueilli la victoire du parti CNDD-FDD en 2005 et en 2010?

14. Les différents moments de crise que le Burundi a connus, en avez-vous vécu l'un ou l'autre?

15. Selon vous, qui sont permis d'appartenir à un parti politique?

Liste des partis politiques au 31 décembre 1960[87]

Nom du parti	Date d'agrément	Objectifs ou programme
1. **APRODEBA**: Association des progressistes démocrates Barundi	15novembre1959	soutenir les intérêts matériels de la classe moyenne et le peuple. et de combattre toute injustice
2. UPRONA : Unité et Progrès National (abadasigana b'i Burundi)	7 janvier 1960	il prônait l'indépendance directe. soutien du régime monarchique. élection du suffrage universel, séparation des pouvoirs. rationalisation de l'élevage et l'agriculture intensive.
3. P.P : Parti du Peuple (Umugambwe w'abarundi basanzwe	4 février 1960,	Respecter la monarchie constitutionnelle. débattre et fixer les règles de succession. demander l'étroite collaboration de la Belgique. favoriser le colonat, démocratiser les institutions et mettre en place le conseil représentatif du peuple.
4. **PDC** : Parti Démocrate-Chrétien (Amasuka y'umwami).	Agréé le 5 février 1960,	apporter son concours à la création d'un véritable Etat démocratique. promouvoir une organisation propre, donner à tous les Barundi des chances égales; suffrage universel pour tous les Barundi, préserver les droits des colons et maintenir des liens étroits avec la Belgique.
5. MPB : Mouvement progressiste du Burundi (Umugambwe w'amajambere).	agréé le 16 février 1960	son idéologie est centrée sur l'appréciation à sa juste valeur l' œuvre civilisatrice belge au Burundi, veut une séparation administrative nette entre le Rwanda et le Burundi. propose une étude d'une politique salariale pour

[87] Lechat. M., *Le burundi politique*, juin 1961,usumbura ; service de l'information du RU,1961

		rehausser le niveau de vie, l'impôt doive être proportionnel.
6. UDP : Union Démocratique Paysanne (Abahevyi) ;	agréé le 29 février 1960	ayant comme chef Athanase Nyarusage: son programme s'articule sur la fidélité au mwami, la priorité à la promotion de la femme, la gratitude envers la Belgique mais aussi sur la formation accélérée des cadres.
7. VPM : Voix du Peuple Murundi (Ijwi ry'abarundi).	Agréé le 5 mars 1960	promouvoir et défendre les intérêts sociaux, économiques et intellectuels de la masse par l'information et la formation de la population dans les principes démocratiques, s'opposer aux privilèges non basées sur la valeur et le mérite individuel
8. DNB : Démocratie Nationale du Burundi (Abatuhurana) qui provisoirement s'est appelé aussi PIBU (Parti de l'indépendance du Burundi)	agréé le 21mars 1960	dont le chef est Jean Simbavimbere; Son programme se résume en un seul point à savoir la démocratisation de la nation du Burundi.
9. PDR : Parti Démocratique Rural (Abatananirwa-abashikarugumye).	Ce parti dont le fondateur est Pierre Bigayimpunzi n'est pas agréé	lutte contre le chômage : les impôts doivent se calculer selon les revenus, il propose ainsi une élaboration d' un nouveau code et la rééducation des jeunes délinquants.
10. PDJTB : Parti des Jeunes Travailleurs du Burundi (Amavubi y'Uburundi-Umugambwew'abasore b'i	Il est agréé en avril 1960	Représenté par Jean Marie Rugigana, ce parti prônait la protection des jeunes travailleurs Barundi.

Burundi).		
11. A.B :(Abanyamajambere b'i Burundi).	Agréé le 9 mai 1960	le parti A.B dont le chef est Pierre Burarame. il prône l'indépendance immédiate et une lutte générale contre l'analphabétisme
12. PEP : Parti de l'émancipation populaire (umugambwe w'ugusumbura Abarundi basanzwe);	agréé le 16 juin 1960.	Son programme ressemble à celui de l' APPRODEBA c'est- à- dire soutenir les intérêts matériels de la classe moyenne et du peuple. combattre toute injustice.
13. UNB : Union nationale du Burundi (abadahemuka, ijwi ry'abarundi mu majambere y'Uburundi);	agréé le 23 juin 1960	son programme visait à l'émancipation véritable de la masse par les institutions démocratiques; voulant une indépendance préparée. prônait le suffrage universel et une formation de main d'œuvre spécialisée.
14. RPB : Rassemblement populaire du Burundi (intwari z'uburundi) ;	agréé le 29 juin 1960.	Fondé sous l'égide du sous chef Ngendahayo. Son programme se résume comme suit: travailler au progrès de la masse.
15. PC : Parti conservateur (Abashigikizi ba Karyenda : Ingoma y'Uburundi).	Agréé le 19 juillet 1960.	Son programme s'articule sur la paix. la compréhension et entente entre tous les Barundi; la justice en tout et pour tous; le libre choix politique; obtention de la propriété foncière ainsi que l' africanisation immédiate des cadres.
16. MRB : Mouvement Rural du Burundi (Ab'amahoro b'i Burundi) ;	agréé le 22 juillet 1960	le MRB est partisan de la monarchie constitutionnelle, promotion de l'économie et du bien-être social. généralisation de l'enseignement sous toutes ses formes.
17. UHTTB: Union des	agréé le 27 août	son programme est d'éliminer les injustices.

Hutu-Tutsi-Twa du Burundi (abadatana mu ndagano)	1960;	développer l'enseignement professionnel, et collaborer entre noir et blanc.
18. PTB : Parti des travailleurs du Burundi	agréé le 2 septembre 1960.	promotion en grades des chefs et sous chefs : créances aux commerçants; prix du café à fixer par le planteur lui-même, il en est de même pour les producteurs laitiers.
19. RTB: Rassemblement des travailleurs du Burundi	agréé le 8 septembre 1960	multiplier l'enseignement professionnel et artisanal, favoriser l'industrialisation surtout des cultures et des produits d'exportation, permettre l'exploitation rationnelle des ressources naturelles. Ouvrir l'accès aux capitaux étrangers qui seront économiquement rémunérés.
20. UPROHUTU: Union pour la Promotion des Hutu (Umugambwe wipfuza ineza n'amahoro n'ubutungane bw'Abarundi);	créé en décembre 1960 par Michel Kayoya	défendre les intérêts des hutu. Il est le premier au Burundi à prendre une étiquette « raciale ». Ce parti n'a d' ailleurs pas publiée son manifeste ni de programme;
21. CCB: Concorde des citoyens du Burundi (Inkingi za Karyenda)	agréé le 5 décembre 1960,	ayant à la tête Bonaventure Ntahorubura comme représentant légal, il se propose de prendre la défense de la monarchie constitutionnelle et la démocratisation des rouages du pays, l'accession à la propriété foncière, la promotion des artisans, des commerçants, des éleveurs, et l'amélioration de l'habitat.
22. UNARU : Union Nationale Africaine du Ruanda-Urundi.	Premier parti à être agréé soit, le 28 juillet 1959	Acheminer le Rwanda et le Burundi vers l'indépendance, reconnaitre les différences naturelles des hommes, marquer son respect pour les deux Bami (celui du Rwanda et du Burundi) et leurs droits.

23. PR : Parti de la Réconciliation (Umugambwe w'abungubumwe b'Uburundi).	-	Les principaux fondateurs du PR sont Augustin Nteguza et André Banderembako. Dans son programme, il veut établir l'égalité devant la loi de tous les habitants du Burundi natifs et étrangers, de chercher l'amélioration sociale et économique du pays.
24. PARSOCILIBRE : Parti socialiste libre du Burundi (Umugambwe w`amahoro mu basanzwe);	-	fondé par Michel Kayoya ex-président de l'UPROHUTU et Pascal Baranyikwa ; Son programme se résume en deux points à savoir la démocratisation des institutions ainsi que l'attribution des charges publiques en fonction des capacités et non d`une appartenance ethnique ou politique.

Liste des partis politiques de 1958 à 2009

N °	Nom du Parti	Date d'agrément	N° de l'Ordonnance d'agrément.	Membres Fondateurs	Organe dirigeant National
1	UPRONA (Unité pour le Progrès National)	7/1/1960 et 14/5/1992	530/223	-	372
2	FRODEBU (Front pour la Démocratie au Burundi)	23/7//1992	205/331	403	81
3	PRP (Parti pour la Réconciliation du Peuple)	30/06/1992	205/255	55	4
4	PP (Parti du Peuple)	30/06/1992	205/256	46	10
5	RPB (Rassemblement du peuple Burundais)	12/08/1992	205/358	73	60
6	ANADDE (Alliance Nationale pour le Droit et le Développement)	18/08/1992	205/365	92	18
7	RADDES (Ralliement pour la Démocratie et le Développement Economique et Social)	20/07/1992	205/329	55	21
8	PL (Parti Libéral)	23/10/1992	205/429	52	9
9	PSD (Parti Social-Démocrate)	20/02/1993	205/65	63	15
10	PIT (Parti Indépendant des Travailleurs)	13/04/1993	205/141	51	51
11	ABASSA (Alliance Burundo-Africaine du Salut)	09/07/1993	205/360	65	110
12	MSP-Inkinzo (Mouvement	05/08/1993	205/181	54	10

	socialiste Panafricaniste)				
13	PARENA (Parti pour le Redressement National)	03/08/1994	530/176	84	-
14	VERT-Intwari (Alliance des vaillants)	01/03/1996	530/067	63	20
15	SANGWE-PADER (Parti pour la Démocratie et la Réconciliation)	01/08/2002	530/598	60	18
16	ALIDE (Alliance Libérale Démocrate)	01/09/2002	530/698	130	17
17	UPD (Union pour la Paix et la Démocratie)	12/09/2002	530/699	56	14
18	NADDEBU (Nouvelle Alliance pour la Démocratie et le Développement au Burundi)	12/09/2002	530/700	77	34
19	PAJUDE (Parti pour la Justice et le Développement)	10/10/2002	530/782	63	32
20	MRC-Rurenzangemero (Mouvement de Rassemblement pour la Réhabilitation du Citoyen)	20/11/2002	530/898	63	11
21	SONOVI (Société Non Violente)	30/12/2002	530/1025	54	26
22	Rusangi (Parti pour la	31/12/2002	530/1594	-	-

	Libération)				
31	FROLINA-Abanyamuryango (Front pour la Libération Nationale)	12/01/2005	530/016	146	15
32	PMP-Abagenderabanga (Parti Monarchiste Parlementaire)	12/01/2005	530/018	106	17
33	CNDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie)	13/01/2005	530/026	305	16
34	PALIPE-Agakiza (Parti Libérateur du Peuple Burundais)	17/01/2005	530/043	146	15
35	PIEBU-Abanyeshaka (Parti pour l'Indépendance Economique du Burundi)	14/02/2005	530/189	103	16
36	FEDES-Sangira (Forum pour l'Equité, le Développement, la Démocratie, et la Souveraineté)	30/09/2005	-	-	-
37	P.T.D-Twungeurunani (Parti des Travailleurs et de la Démocratie)	24/04/2008	530/442	106	15
38	Parti Sahwanya-FRODEBU Nyakuri-IragiryaNdadaye	29/07/2008	530/778	122	15
39	ADR-	04/08/2008	530/803	174	13

	Urunanirw'imvugakuri (Alliance Démocratique pour le Renouveau)				
40	RADEBU (Rassemblement des Démocrates pour le Développement au Burundi)	02/02/009	530/291	124	21
41	CDP (Conseil des Patriotes)	13/03/2009	530/381	116	15
42	FNL (Front National pour la Libération)	21/04/2009	530/516	121	-
43	MSD (Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie)	08/06/2009	530/758	120	-

Source: *Ministère de l'intérieur*